

# la gueule ouverte

N° 98 - mercredi 24 mars 1976 - hebdomadaire 4 F

## AU SOMMAIRE

- Refusez de travailler pour l'armée, page 4.
- Chronique de l'énergie solaire, page 6.
- Cancer-Plutonium, l'idylle se confirme, page 10.
- La vérité sur les viticulteurs, page 12.
- Les hors-la-loi du cerveau, page 16
- Annonces, adresses, réunions, rencontres, etc...

# C'EST LE PRINTEMPS A OUESSANT



A New-York, on discute des « droits de la mer ». On discute des droits bien légitimes de piller la mer. Yalta maritime. L'homme se partage les richesses de l'océan. A l'océan, on ne demande qu'une chose : fermer sa gueule. C'est pas des droits qu'il a, c'est des devoirs... (s. p. 3)

Arthur

# MARS

24  
mercredi

C'est plutôt dans la journée qu'il faut regarder la télé, en recherchant les émissions dont personne ne parle. Exemple: "Point de Repère" 19h10 (aujourd'hui, les trams) un mercredi sur deux, FR3. Cette émission aura devant l'histoire le mérite d'avoir été la première à inviter la G.O., il y a quinze jours, pour parler du plastique.

25  
jeudi



25 mars 1370, Charles V inaugure les cadences infernales : trouvant qu'il n'était pas servi suffisamment ponctuellement, il fit installer la première grande horloge publique, construite par un allemand.

26  
vendredi

Au jardin, région poissone, si ce froid continue, on va pouvoir recommencer les semis avec lesquels on s'est amusés jusqu'à présent.  
Tonnerre de mars promet pain et vin en masse.

27  
samedi

Jusqu'à lundi, à Lorient, congrès "Nature et Vie".  
Paris avait dernier jour de "Contre Salon de l'auto", cité universitaire, boulevard Jourdan.

28  
dimanche



Lever du soleil à 5h38, coucher à 18h14. Se rappeler qu'aujourd'hui, par décision gouvernementale et pour économiser de l'énergie, on doit avancer sa montre d'une heure et se lever avec les poules : l'heure légale se confond avec l'heure solaire ou temps universel.

29  
lundi

On fait samedi à lire "Le Font" n°23, bimestriel "d'écologie pratique" qui serait presque bien si ce n'était pas un concert de piqueurs : dessins repiqués, chy non ou ailleurs, redessinés, déformés, sans citer les sources ou en les citant de travers (dessin de cou... verture piqué à Pat Ralet et attribué à... Nicolaud!)

30  
mardi

Chionolle, tribunal de grande instance, procès d'Alain Savard, militant écologique accusé, entre autres, d'outrage à agent.  
- Si on n'a pas fini de tailler ses rosiers, ça sera pour l'année prochaine ! Par contre, il est tout à fait temps de s'abonner à la G.O. (voir page 43) - Nouvelle lune

## LES ETRONS DE LA SEMAINE

Les travailleurs de l'aéronautique proposent des grèves de soutien à « Concorde », avion merdeux, cause perdue.  
Labrador : le massacre des bébés-phiouques continue.

New-York : on va « rationaliser » la sur-exploitation des mers.

En Uruguay la torture se généralise, révèle Amnesty international.

## LA RECETTE DE LA SEMAINE GALETTES RAFRAICHISSANTES \*

Cuire à l'eau deux bonnes heures quatre poignées de blé qui auront trempé une journée. Par ailleurs, éplucher, couper en morceaux et cuire dans une grande casserole d'eau : un gros céleri-rave, le blanc d'un gros poireau ou deux petits, un pied de fenouil, un oignon, une gousse d'ail. Pendant ce temps, faire tremper deux belles tranches de pain complet dans un peu de lait. Passer au moulin à légumes grille fine les légumes cuits (on gardera le délicieux bouillon de cuisson pour faire un potage vermicelle ou tapioca à un prochain repas) et le pain trempé ; y ajouter le blé, quatre cuillerées de levure diététique, une gousse d'ail et un peu de persil hâchés fin, un ou deux œufs. Dans une poêle très légèrement graissée, cuire par petits tas qu'on retournera au bout de trois minutes. Après avoir commencé le repas par une salade composée, on pourra servir les galettes chaudes accompagnées d'un fromage frais aux fines herbes dont chacun les nappera à volonté dans son assiette. Terminer par une compote de fruits.

\* « Rafraichissant », ça ne veut pas dire que ça rafraîchit ou désaltère, mais que c'est bon pour la constipation et que ça désintoxique.

## LA SEMAINE PASSÉE

14 mars : - six pays européens se joindraient aux sept signataires de l'accord de Londres sur la non-prolifération des centrales et combustibles nucléaires.

15 mars : - Poniatowski dissout le FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique), organisation antifasciste espagnole qui ne risquait de gêner personne en France. Craindrait-on d'avoir bientôt besoin d'amis sûrs du côté de la droite à poigne, messieurs du gouvernement ?

- Selon la CIA, Israël disposerait de dix à vingt bombes atomiques.

16 mars : - « Si l'on appliquait la loi

à la lettre, 70% des vins ne pourraient être commercialisés », déclare au « Monde » Pierre Ramel, négociant en vin à Meximieux, cible des viticulteurs occitans.

- Fuites d'eau radioactive dans des silos de déchets à Turkey (USA). Depuis deux ans, toutes les tentatives pour les obstruer sont restées vaines.

17 mars : - Mort de Jacques Duboin, théoricien de l'économie distributive, exemple rare d'étude poussée sur une économie sans toute puissance du fric capitalisable (voir G.O. n° 6 et 34). On en reparlera dans un prochain numéro.

- La Cour suprême du New Jersey décide la révision du procès du boxeur

noir « Hurricane » Carter, héros d'une très belle chanson de Bob Dylan.

- En URSS, nouvel internement psychiatrique d'un dissident, Viatchesla Igrounov.

18 mars : - Victoire pour les associations de consommateurs portées partie civile : six mois de prison avec sursis et cinq mille francs d'amende pour un transporteur routier de Metz qui convoyait produits chimiques et aliments dans les mêmes containers.

19 mars : - une ampoule électrique qui dure dix ans et consomme 70% d'électricité en moins. C'est l'invention d'un ingénieur californien, qui vient de recevoir une subvention officielle de 344 000 dollars.

20 mars : Les Canadiens essayent de refiler aux acheteurs étrangers du poisson qu'ils savent pollué et dont la vente est interdite chez eux. Leur raisonnement : si ces cons l'achètent quand même, ça les regarde, les fumeurs savent bien qu'ils risquent le cancer, c'est leur problème.

- La France dispute à la Grande-Bretagne le marché japonais du retraitement des combustibles nucléaires.

21 mars : - décélération probable du programme nucléaire français : 4 à 5000 mégawatts par an au lieu de 6000. Ouf ! Nous qui commençons à avoir peur !

# C'EST LE PRINTEMPS A OUESSANT

**C**E que l'homme demande à l'océan, c'est de fournir de l'oxygène (80 % de la planète), des protéines (poisson), des minéraux précieux (nodules), et du pétrole. Ah, j'allais oublier : l'océan doit aussi avaler tous les déchets de l'homme, je dis bien tous, car si tout naît de la mer, tout s'y retrouve, déchets radioactifs, produits chimiques, eaux usées. L'océan a bon dos. Il pourrait bien se fâcher un jour. La plupart des espèces marines, dont on espère un jour, avec l'aquaculture, qu'elles nourrissent une terre surpeuplée, vivent sur le plateau continental, là où précisément l'homme fait déboucher ses égouts. Et il s'étonne que le poisson ait un léger fumet ! Rigolo !

Et puis, il y a les marées noires, remises au goût du jour par la catastrophe d'Ouessant. Les pétroliers ont tout intérêt à vidanger leurs cuves, à dégager, en mer, vu que l'amende est moins élevée que le

prix du passage à la station de déballastage. Pour un pétrolier que les avions de surveillance repèrent et verbalisent, combien d'impunis ? Cette pollution chimique a été évaluée à plus de trois millions de tonnes par an. Pétrolier, c'est un métier à part, du genre cow-boy des mers. Les profits sont énormes, à la mesure de l'élasticité de la conscience de ceux qui pilotent les super-tankers avec des équipages de fortune, sous pavillons de complaisance (Libéria). Vous ne pouvez pas demander à un type comme Onassis de respecter la mer, même s'il était encore vivant. Or, il est mort, l'Aristote ! Par contre, ses pétroliers voyagent encore.

L'Olympic Bravery n'est pas allé bien loin, d'accord, mais il a eu le temps de se faire remarquer. L'Olympic Bravery, 250.000 tonnes, n'avait ja-ja-jamais navigué. Il était sorti des Chantiers de l'Atlantique tout neuf mais en mauvais état, comme une bagnole ratée. Sauf qu'en

l'occurrence, c'est 25 milliards d'anciens francs qu'il fallait mettre à la casse en Norvège. Sitôt lancé, sitôt désarmé. Le transport de pétrole n'est plus ce qu'il était. Des super-tankers n'ont rien à transporter depuis que la consommation plafonne dans les pays consommateurs. Alors vous pensez bien que l'Olympic Bravery, qui vibrait comme une vieille casserole, au point que l'on dut renforcer sa coque à Brest, n'avait aucune chance... Aujourd'hui, effectivement, on peut visiter l'épave à l'île d'Ouessant. L'Olympic Bravery a navigué quatre heures en tout et pour tout. Le temps d'aller s'échouer bêtement sur les récifs au Nord de l'île, gros tas de ferraille incongru dans ce chef d'œuvre de nature « naturelle ». Si ce n'était l'assurance, la Lloyd's de Londres, qui va dédommager le proprio, on aurait envie de plaindre cet armateur malheureux qui sort de la route au premier virage. Cet « accident », les gens de l'île aimeraient bien pouvoir en rire. A Ouessant, on est marins ou retraités de la marine. Une manœuvre comme celle de

l'Olympic Bravery, personne n'en a jamais vues de si brillantes. Le pétrolier est parti de Brest le 25 janvier à 4 h du matin. A huit heures, il était à un mille d'Ouessant alors qu'il ne doit pas passer à moins de sept milles de ces brisants réputés. A huit heures et quart il se plantait en marche arrière sur les récifs après avoir prétexté une panne de chaudière et pourtant refusé l'aide d'un cargo qui passait; deux jours plus tard, l'équipage grec était évacué discrètement par hélicoptère. Que fit l'administration ? Rien ! Pendant un mois et par beau temps, les remorqueurs tournèrent autour du bateau flambant neuf et aisément renflouable. On attendait les instructions de l'armateur. Les marins-pêcheurs prévenaient : « attention, à la grande marée de l'équinoxe en mars, le pétrolier va se casser en deux ! ». Dans les bureaux des affaires maritimes, c'était la sieste générale, avec des petits coups de fils juridiques : « a-t-on le droit de, peut-on presser ce brave armateur avec qui on s'entend si bien ? Et puis, qui est propriétaire d'un pétrolier échoué ? L'Etat, l'armateur ? A quel degré de pourriture un pétrolier échoué n'est plus qu'une épave ? » Toutes ces questions, on ne se les pose plus.

Le 13 mars, la marée a brisé le pétrolier, comme prévu, à la date annoncée. Il était vide, heureusement. Mais un pétrolier, ça marche au mazout. Les 1.200 tonnes de fuel lourd des chaudières vont désormais engraisser les côtes d'Ouessant.

Une marée noire, ça se sent, ça se voit, on marche dedans. Un miel noir gluant, épais, lourd, qui vitrifie la roche peinte en noir, s'incruste dans des grottes inaccessibles, détruit le goémon, et plombe les ailes des oiseaux de mer. C'est inimaginable. M'a fallu y aller pour le croire. Dans cette glu mouvante, l'homme patauge avec des grâces de canard et avec une absence totale d'efficacité. A Ouessant, des militaires trouvent enfin une occupation utile en ramassant l'huile avec des seaux, mais ce travail de Sisyphe est rendu inutile par la vague qui ramène des flancs du pétrolier des nappes inlassables. Il faudrait pomper les mille tonnes de fuel qui restent, et d'abord réchauffer ce fuel épais comme de la pâte. Mais la mer est difficile. Les spécialistes hollandais appelés à la rescousse auront du mal à empêcher que les réservoirs tout entiers ne se vident sur les côtes

d'Ouessant. Ouessant est une réserve naturelle classée. Les macareux, les goélands, les phoques même s'y reproduisent, et les oiseaux migrateurs y font étape au printemps. Cette marée noire (limitée en regard de celle du « Torrey Canyon ») ne devrait pas trop porter préjudice à la faune. Mais le goémon, ressource appréciée, va souffrir. De même que les crabes et les homards. Les pêcheurs d'Ouessant et des îles Molène se voient déjà au chômage. Le préjudice pour l'île est également moral, encore que le tourisme ne doive pas être trop atteint par cette contre-publicité : l'île est sauvage, les visiteurs ne viennent pas se bronzer les miches comme sur la côte d'Azur, mais apprécier un charme austère qui ne doit rien à la mode et peu à la baignade.

Plus que ces dommages écologiques et économiques, la marée noire d'Ouessant aura apporté deux leçons importantes : primo, il n'existe aucun moyen sérieux de combattre la pollution par les hydrocarbures. La serpillière et le jet d'eau sont dérisoires devant le fuel lourd. Quant au détergent employé à Ouessant, le BP 1100, qui serait biodégradable, il faudra attendre un peu pour le vérifier. Les biologistes disent au contraire que le remède, en l'occurrence, est pire que le mal. Deuxio : les pouvoirs publics ont pris la chose à la rigolade car les 1600 habitants d'Ouessant ne pèsent pas lourd sur la balance électorale. Le Plan Polmar est une fumisterie qui amuse l'armée, certes, mais ne perturbe en rien la marée noire. Si la marée noire avait atteint les plages de Deauville dont le ministre d'Ornano est maire, ou celles de Nice, on aurait mis à la flotte quelques centaines de bidasses supplémentaires mais le résultat n'aurait pas été meilleur. La seule façon de ne pas polluer les côtes, c'est de ne pas déverser de pétrole à la mer. Tout le reste n'est qu'amuse-couillons. Les gens d'Ouessant, peu politisés, vont apprendre à ne plus rien attendre du continent. On a déjà voulu transformer leur île en base militaire pour hélicoptères « frelons ». Ils ont résisté. Le vent qui souffle parfois à 180 km/h a sans doute également empêché Ouessant de devenir, comme la Bretagne, une terre militarisée. A peine ce danger écarté, un autre survient : les forages pétroliers en mer d'Iroise, qui n'apporteront pas la richesse au pays, mais la civilisation du pétrole, c'est-à-dire des retombées, noires ou pas, qui achèveront de le détruire.

A Ouessant, comme ailleurs, il n'y a plus de terres préservées. Un symbole : c'est un groupe électrogène au fuel qui alimente l'île en courant électrique, alors que les moulins à vent ont été démontés et que quelques éoliennes suffiraient à rendre l'île autonome. D'ailleurs, elle le fut jadis : au début du siècle on y trouvait 400 chevaux, 700 vaches, 5.000 moutons, des porcs et tout ce qu'il faut de blé pour vivre en autarcie. Aujourd'hui, tout vient du continent par bateau, les jeunes s'en vont et l'île vit des retraites de la marine, et des résidents secondaires. Pourtant, 1500 habitants et des ressources naturelles, c'était le coin idéal pour une communauté indépendante ! Le sens de l'histoire était contre l'île et les courants amènent les marées noires. Ouessant n'est plus une île. Mais vous connaissez beaucoup d'îles, vous ?

Arthur



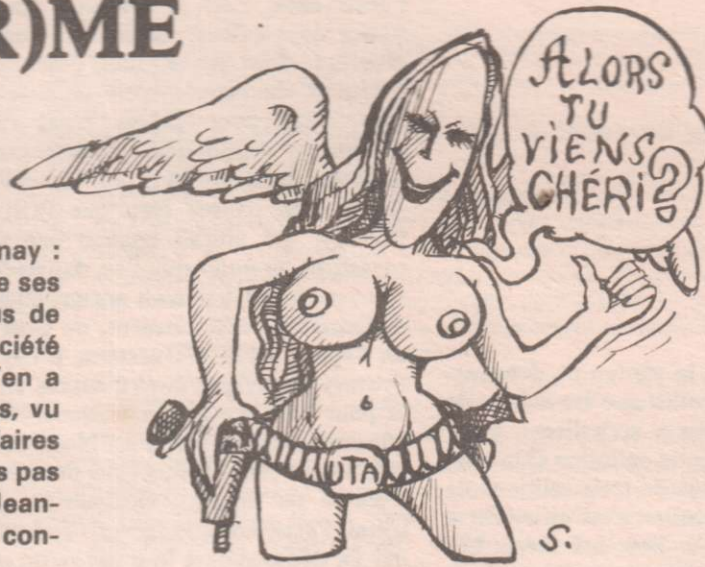
# ETATS D'A(R)ME

Pas d'une actualité brûlante, l'affaire Derimay : vous savez, ce type qui s'est retourné contre ses employeurs après avoir été viré pour refus de travailler à un projet militaire dans une société d'aviation civile. Mais vu que la presse n'en a pas tellement tellement fait ses choux gras, vu qu'il n'y a pas eu tellement tellement d'affaires aussi exemplaires depuis, nous ne craignons pas de donner aujourd'hui encore la parole à Jean-Pierre Derimay pour qu'il tire ses propres conclusions de tout ça.

J'ai été trop lâche, moi, pour refuser le service militaire. La coopération m'a fourni un faux-fuyant. L'expérience est loin d'avoir été négative, pour au moins cette raison : j'ai pu constater sur le terrain l'action de notre armée et ce qu'elle arrive à faire faire à des gens bien doux comme vous et moi. Il faut le répéter, pour tuer le mythe du caractère démocratique de l'armée de conscription : « La torture dans la République » (titre d'un ouvrage de P. Vidal Naquet) a bel et bien eu lieu malgré - et souvent grâce à - la présence du contingent.

## UNE PUERILITE INDESIRABLE

C'est donc en revenant de ces dix huit mois que j'ai été engagé par l'« Union des Transports Aériens », French Airlines, la compagnie « qui va où vous rêvez d'aller » : Afrique du Sud et Pacifique entre autres. Le bureau d'études de cette compagnie civile et privée sert également à des projets industriels de toute sorte. En particulier, nous y voilà, à des projets militaires. C'est là que nos avis ont divergé : UTA me demanda par deux fois de collaborer. Les deux fois je refusai, invoquant la clause de conscience. Le premier avion était Lybien : on m'accusa d'être pro-juif ! Mais le second projet, lui, était bien de chez nous et,



qui plus est, destiné à la défense du territoire. Mes raisons de ne pas y travailler firent dire à mon directeur que j'étais puéril, que je faisais des « états d'âme »... bref, qu'il lui faudrait se passer de mes services. Aussitôt dit, aussitôt fait, ou presque : il fallut deux mois encore pour mettre la machine en route. Pendant ce temps, tous les syndicats du personnel au sol (CGT, CFDT, CGC) et tous les syndicats du personnel navigant (SNPL, SNOMAC, SNORAC, SNA, SNPNC) intervenaient auprès de la direction pour tenter d'éviter mon licenciement. Moi qui n'étais même pas syndiqué ! Une pétition circulait pour dénoncer le côté autoritaire et arbitraire de cette décision. Sur cinq mille employés, près de mille signatures ont été ainsi recueillies. Bien sûr, ces gens-là n'étaient pas tous pacifistes ou non-violents. Mais tous étaient anti-autoritaires. Après mon départ, j'ai même eu la joyeuse surprise de recevoir une forte somme d'argent (3000 F), et une 2 CV, résultat d'une collecte ! Cela pourrait prouver à mon ancien directeur qu'on peut être fanatique, comme il dit, sans être marginal...

L'UTA avait mille façons de se débarrasser de moi à terme. C'est triste à dire : elle a choisi la plus bête ! Elle me licencia pour refus de travail (équivalant au refus d'obéissance) fauté grave privative de préavis. Je portai alors l'affaire devant le conseil de prud-

hommes, juridiction spécialisée dans les conflits du travail.

Outre des rappels de salaires et l'indemnité compensatrice de préavis, je réclamais 60000 F de dommages-intérêts pour, en quelque sorte, cruauté mentale.

Après bientôt deux ans, l'affaire était enfin jugée, le 23 octobre 1975. A la surprise générale, le Conseil me donna raison sur le fond. L'UTA fut condamnée au franc symbolique pour rupture abusive. Pour toucher les 60 000 francs que je réclamais, sans doute aurait-il fallu que je pleure, me plaigne, étale tous les tracas et soucis que j'avais eu à subir...

En fait l'UTA m'a fait gagner quelque chose : la solidarité que j'ai rencontrée alors, les amis que j'ai connus ensuite, tout ce que j'ai appris depuis, autant de richesses inestimables que je dois, malgré elle, à l'UTA.

## DES ATTENDUS EDIFIANTS

Inutile de reproduire le jugement en entier. Contentons-nous du morceau le plus important, celui qui consacre le droit, pour un salarié, à l'objection de conscience pour tout motif, à tout moment :

« Attendu que l'objet social de la Compagnie U.T.A. est le transport civil ; que son activité ordinaire n'a pas pour objet la participation à la transformation de matériel civil en matériel militaire ;

Attendu que le poste offert par contrat au demandeur était un poste tendant à la transformation et à la création de matériel civil ; qu'ainsi le demandeur a pu penser en signant son contrat de travail qu'il n'aurait jamais à exécuter un travail heurtant ses conceptions philosophiques personnelles ; qu'un salarié quel que soit son niveau et son poste au sein de l'entreprise n'est pas sensé cautionner par le seul fait qu'il offre d'y travailler une activité que sa conscience réprouve ; que si, comme la société défenderesse le prétend, ledit salarié n'ignorait pas que la société U.T.A. pouvait être amenée à aménager du matériel de guerre il n'en n'était pas moins libre de ne pas mettre ses capacités au service d'une telle activité ; qu'au surplus la société défenderesse ne conteste pas que le demandeur n'a jamais caché ses convictions philosophiques ; qu'en licenciant un salarié au motif qu'il refuse de sacrifier des conceptions d'ordre purement morales et non contraires à l'ordre public la société défenderesse a fait preuve d'une légèreté blâmable ; qu'en effet le refus du salarié étant dicté par des considérations éthiques la société défenderesse ne pouvait le licencier sans admettre le principe du délit d'opinion ; qu'admettre le principe d'un tel délit serait contraire au préambule de la Constitution ; que subsidiairement les statuts de la société défenderesse pouvaient légitimement faire croire au demandeur qu'il n'aurait pas à participer à une œuvre militaire ; que conformément à ses convictions éthiques, religieuses ou philosophiques le demandeur refusa d'être affecté à un travail qu'il réprouvait ; que la société défenderesse le licencia sans chercher à le maintenir dans ses fonctions antérieures alors qu'elle ne conteste pas y avoir eu toute latitude ; qu'en cela réside la preuve de la légèreté blâmable dont le demandeur réclame à son bon droit réparation. »

L'histoire de ma propre aventure ne me pose ni en exemple, ni en martyr. Elle permet cependant, au delà des acteurs, de s'interroger sur ses deux aspects principaux et profondément entremêlés qui sont :

- la militarisation de notre société au sein de l'entreprise,
  - l'autoritarisme de nos employeurs.
- La personnalité des témoins choisis tentait de refléter ce schéma.

Dans le livre de Guy Courtier « L'entreprise société féodale » (Ed. du Seuil), on peut lire au chapitre intitulé « liberté d'expression pour qui ? » ceci, qui dépasse l'entendement : « (...) un décret du 4 août 1949 disposait en effet que les établissements publics à caractère industriel et commercial, les entreprises nationales, les sociétés d'économie mixte devaient procéder au licenciement immédiat de toute personne

## LES ARBITRES DU TRAVAIL

« Les conseils de prud'hommes sont institués pour terminer par voie de conciliation les différends qui peuvent s'élever à l'occasion du contrat de travail ou du contrat d'apprentissage entre les patrons ou leurs représentants et les employés, ouvriers et apprentis de l'un ou l'autre sexe qu'ils emploient. » (Article premier du Livre IV, titre 1<sup>er</sup>, du Code du Travail)

Les conseils de prud'hommes sont des institutions d'exception dans la structure juridique française. Exception, car ils ne sont pas constitués de professionnels de la justice, mais de représentants des patrons et employés, en nombre égal. C'est le principe de la parité. Leur rôle est limité par quelques principes mal définis : pour être pris en considération par les prud'hommes, les conflits entre employés et patrons doivent être individuels (c'est-à-dire n'intéressant pas tous les salariés de l'entreprise). L'employé doit être lié par un contrat de travail et, d'une manière générale, travailler pour le compte ou sous la direction d'un patron (ce qui exclut un certain nombre de professions).

Si ces conditions sont remplies, l'employé qui porte plainte contre son patron au Conseil de sa circonscription, est pris en charge par la section qui correspond à sa profession : agricole, commerciale, industrielle, ou professions diverses. Première étape : le bureau de

conciliation. Un prud'homme patron et un prud'homme ouvrier essaient de régler le conflit à l'amiable. Si la tentative échoue, on passe à la deuxième étape : le bureau de jugement (composé d'un nombre égal de patrons et d'employés) prononce le verdict. Sous certaines conditions, le « perdant » peut faire appel. Ce sera alors la Cour d'Appel, de vrais juristes cette fois, qui prendront l'affaire en main. Une procédure de référé existe pour les cas urgents.

Les prud'hommes sont élus pour six ans parmi les candidats inscrits à la mairie de la commune où est implanté le conseil (c'est la municipalité qui en a la charge financière). Pour être électeur (ou candidat), il suffit de s'inscrire sur les listes spéciales (à condition d'exercer la même profession depuis plus de trois ans et un an au moins dans la circonscription). Les patrons élisent les patrons, les employés choisissent les employés.

Certains législateurs rêvent de remplacer les prud'hommes par des magistrats professionnels (constituant ainsi une juridiction sociale, comme il y en a une administrative et une judiciaire). Mais les organisations syndicales, auxquelles appartient la majorité des prud'hommes-employés, tiennent à cette justice au parfum de démocratie. Même si ses pouvoirs sont très limités.

D.S.

employée par eux à des études ou des fabrications comportant un secret de Défense Nationale sur décision individuelle du Ministre de la Défense. Bien plus, il spécifiait que les contrats passés avec des établissements privés travaillant pour la Défense Nationale devaient comporter une clause conférant au Ministre les mêmes pouvoirs discrétionnaires d'injonction et de licenciement immédiat (...)

## OU EST LA MENACE ?

Plus tard, par un décret de 1951, nous apprenons que ces dispositions s'appliquaient à tout employé dont « les agissements seraient susceptibles de porter atteinte à leur (il s'agit des entreprises travaillant pour la Défense) efficacité et à leur sécurité (...) » « ... Ces textes ont disparu - abrogés le 18 avril 1961 - et les pratiques sont restées... »

Compte tenu de l'apparente maladresse de la procédure de licenciement, de la malice légendaire de ces gens là et de la réalité effective du caractère de défense nationale du projet que j'ai refusé en dernier lieu, n'est-il pas permis de penser qu'une pression de l'autorité publique soit intervenue ? Comme le dit Guy Courtier, que je cite une nouvelle fois : « ces pratiques, en perdant leur légalité, ont gagné leur immunité », et de fait il m'eût été bien difficile d'avoir gain de cause si la façon de me congédier avait été intelligente ! Il n'est d'ailleurs pas douteux que la sécurité militaire connaissait parfaitement mon refus bien avant l'article de H. Deligny dans « le Canard Enchaîné » du 4 septembre 1974 ! D'ailleurs n'est-il pas possible de penser que les décrets abrogés en 1961 l'ont été parce qu'ils avaient perdu leur raison d'être, tout simplement ?

Il est bon de rappeler que le service de défense est une des formes du service national dont le service militaire n'est qu'une face : la plus voyante, mais pas forcément la plus importante. L'ordonnance de 1959 stipule : « La défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toute circonstance et contre toutes les formes d'agression, la sécurité, l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations ». Jusque là, rien d'étonnant. Mais il serait important de préciser les formes d'agression possibles. De même faudrait-il définir clairement quelle est la « menace » décrite dans l'article 6 de cette ordonnance :

« En cas de menace portant notamment sur une partie du territoire, sur un secteur de la vie nationale ou sur une fraction de la population, des décrets pris en Conseil des ministres peuvent ouvrir au gouvernement tout ou partie des droits définis à l'article précédent ». Ces droits sont en particulier ceux d'imposer aux personnes physiques ou morales les sujétions indispensables.

## LE TRAITRE CONTESTATAIRE

Je n'insisterai pas plus longtemps sur la « menace », c'est le cas de le dire, qui pèse effectivement sur les travailleurs au sein même de l'entreprise. Il faut savoir aussi que l'affectation collective de défense des travailleurs qui résulte de cette ordonnance, outre qu'elle permet au gouvernement d'instituer un fichier complet de ces travailleurs (pratiquement toutes les personnes femmes et hommes de 18 à 50 ans) les place automatiquement sous le régime militaire en cas d'application de l'ordonnance. Il suffira alors à quiconque, employé dans une entreprise, de s'absenter sans autorisation pendant plus de 6 jours pour être passible des TPA pour motif de désertion.

De plus, cela implique que l'encadrement de toute usine est obligé par la loi de se conduire avec le reste du personnel de la même manière qu'un officier avec la troupe, puisque le renseignement ne peut parvenir à l'autorité militaire que par la voie hiérarchique. On conçoit aisément les problèmes de conscience que toutes ces mesures secrèteront et les refus d'obéissance, insoumissions, désertions qu'elles provoqueront. Je ne saurais trop conseiller à ceux qui veulent

comprendre l'invasion de l'armée dans les espaces civils, d'étudier à la lumière de toutes les déclarations officielles, de tous les procès qui se déroulent, l'admirable livre de Bernard Rémy, « L'homme des casernes », édité chez Maspéro.

Compte tenu du danger réel de militarisation des secteurs de production, n'est-il pas regrettable que les travailleurs luttent essentiellement contre l'autoritarisme de l'employeur en ignorant trop l'emprise croissante du militarisme dans le domaine civil ? Ne monte-t-on pas volontairement en épingle ce côté agaçant de l'entreprise pour en faire oublier son côté le plus noir, le plus abject et le plus asservissant pour les travailleurs ? Lutter trop exclusivement contre l'autoritarisme de l'employeur, n'est-ce pas en quelque sorte recréer la lutte du soldat contre son adjudant sans percevoir que pendant qu'elle nous amuse, l'armée fabrique ses propres réseaux de télécommunications, ses transports, sa police, son fichier, ses écoles, sa justice, ses terrains (Larzac, Canjuers, etc) ? Quand il lutte, le travailleur perçoit-il qu'on l'amuse en détournant son attention des graves dangers qui menacent ses libertés les plus élémentaires ? Perçoit-il que pendant ce temps il travaille, sans qu'il en ait conscience, à une société nucléaire et que, dans moins de 10 ans peut-être, cette société qu'il a fabriquée sera nécessairement totalitaire ?

## BIBLIOGRAPHIE SUR LA NON-VIOLENCE

Daniel ANET. *Pierre Ceresole, la passion de la paix*. La Baconnière, 1969. 360 pages. (CH 2017 Boudry)

Jean AUTHIER. *Les travailleurs face à l'armée*. Appel pour une participation active des syndicats à la lutte pour la paix. Union Pacifiste de France, 4 rue Lazare Hoche, 92 Boulogne Billancourt. 80 pages, 5 F.

Olivier BRACHET, Christian PONS et Michel TACHON. *La France militarisée*. Ventes d'armes. Editions du Cerf, Paris 1974. 95 pages, 10 F.

Dom Helder CAMARA. *Spirale de violence*. Desclée de Brouwer. Paris, 1971. 96 pages, 17 F.

Jean-Pierre CATELLAIN. *L'objection de conscience*. PUF, Que sais-je ?, N° 1517. 2<sup>e</sup> édition, 1975. 128 pages, 6,50 F.

Daniilo DOLCI. *Inventer le futur*. Desclée de Brouwer, 1973. 160 pages, 20 F.

M.K. GANDHI. *Tous les hommes sont frères*. Gallimard, 1969. Collection Idées, N° 200.

M.K. GANDHI. *Ma non-violence*. Stock 2. 1974. 19 F.

Friedrich HACKER. *Aggression et violence dans le monde moderne*. Calmann Lévy, 1972. 352 pages. 31,50 F. Avant-propos de Konrad Lorenz.

Martin Luther KING. *Révolution non-violente*. Payot, 1965. 200 pages, 19 F.

Martin Luther KING. *La seule révolution*. Casterman, 1968. 20 F.

Martin Luther KING. *La force d'aimer*. Casterman, 1973. 22 F.

LANZA DEL VASTO. *Le pèlerinage aux sources*. Denoël, 1964. Gallimard, 1972, Collection Folio N° 262.

LANZA DEL VASTO. *Technique de la non-violence*. Gauthier, 1971. Collection Médiations, N° 87, 256 pages, 8,50 F.

LANZA DEL VASTO. *Approches de la vie intérieure*. Denoël, 1962. 336 pages, 22 F.

LANZA DEL VASTO. *Les quatre fléaux*. Denoël, 1959. 368 pages, 30 F.

Suzanne LASSIER. *Gandhi et la non-violence*. Le Seuil, 1975. Collection Microcosme, 190 pages, 11,40 F.

Basil Henry LIDDEL HART. *L'alternative militaire*. La Table Ronde 1961 - 11 F.

Jean-Michel ASSELIN - *La longue marche des Farm-Workers. Douze ans de lutte en Californie*. 1976, 96 p. Combat Non Violent N 82.

Jean LASSERRE. *Les chrétiens et la violence*. Ed. de la Réconciliation 1965, 15 F. En vente à Combat Non Violent.

LIDELL HART. *Défense de l'Europe*. Calmann-Lévy. 6 F.

James Mac NEISH. *Le combat de Danilo Dolci*. Stock, 1967. 23 F.

Jean-Marie MULLER. *Stratégie de l'action non-violente*. Fayard, 1972. 27,50 F.

Jean-Marie MULLER. *L'évangile de la non-violence*. Fayard, 1974. 28,50 F.

Robert PAYNE. *Gandhi*. Le Seuil, 1972. Collection l'Histoire Immédiate. 480 pages. 45 F.

P.R. REGAMEY. *Non-violence et conscience chrétienne*. Editions du Cerf. 384 pages. 10,50 F.

L'arme nucléaire et son emploi éventuel, fondement de la dissuasion, fait qu'en cas de menace, nous serons tous en première ligne. A la prochaine, pas question d'être planqué ! La dissuasion impose au contraire que toute la population soit offerte, manifeste clairement sa volonté de s'immoler s'il le faut. Le conflit doit devenir plausible. Que deviendrait la stratégie de la force de frappe si une partie de la population s'effrayait et céda à la panique ?

En d'autres termes, que feraient des policiers, s'apercevant que le preneur d'otage exerce son chantage avec un pistolet à eau ?

La dissuasion interdit du même coup la construction d'abris anti-atomiques pour les civils.

LES prochains procès politiques ne seront plus pour démoralisation de l'armée, mais pour haute trahison. Dans l'optique de la stratégie nucléaire, tout opposant sera bientôt un traître : il risquera de faire échouer le chantage.

Le contrôle des populations civiles par les militaires, sous couvert de défense nationale, seront les dernières retombées militaires sur le secteur civil... Les plus connues, pendant la dernière guerre, ont été la découverte de la pénicilline, du facteur Rhésus et des pieds plats...

Jean-Pierre Derimay

Adam ROBERTS. *The strategy of civilian defense*. Faber and Faber. Londres 1967.

Gene SHARP. *The politics of non-violent action*. Porter Sargent Publishers, 11 Beacon Street, Boston, Massachusetts 02108, USA. 1973, 900 pages.

Henry David THOREAU. *La désobéissance civile*. Jean-Jacques Pauvert, 1968 ; ou *Combat Non-Violent N° 52 - 53 - 54*. 31 pages, 6 F. Traduction et Introduction de Jean-Pierre Cattelain.

Jean TOULAT. *La bombe ou la vie*. Fayard, 1971. 20,50 F.

Acharya VINOBA BHAVE. *La révolution de la non-violence*. (Actes et paroles) Albin Michel, 1958, 368 pages, 16 F. Préface de Lanza del Vasto.

C. WRIGHT-MILLS. *Les causes de la troisième guerre mondiale*. Calmann-Lévy. 17,90 F. Préface de Claude Julien.

*La paix indésirable*. Rapport sur l'utilité des guerres. Calmann-Lévy, 13 F. Préface de J.K. Galbraith.

*Armée ou défense civile non-violente ?* 1975. 95 pages. 8 F. Centre Local d'Information et de coordination pour l'action non-violente (CLICAN), 15 avenue Vauban, 83 Toulon.

*La France trafiquant d'armes* (CLICAN). François Maspéro, petite collection, 1974. 95 pages.

Michel VINCNEAU. *La Belgique et le commerce des armes*. Editions Vie Ouvrière, Bruxelles, 36 F.

*La violence dans le monde actuel*. Centre d'études de la civilisation contemporaine. Desclée de Brouwer, 1971. 296 pages, 31 F.

*La violence*. Semaine des Intellectuels Catholiques 1967. Recherches et Débats N° 59. Desclée de Brouwer, 1968. 13,50 F.

Forum Helveticum. *Pour un service civil, dans le cadre de l'obligation générale de servir*. Rapport de la commission d'études. La Baconnière, Neufchâtel, 1974. 88 pages, 11 F. Diffusion en France : Librairie Payot.

Christian SCHALLER, Roland VUATAZ, Robert BAUD. *Le sens de notre refus. Trois témoignages sur l'objection de conscience*. La Baconnière, 1969. 10 F.

### ADRESSES

*Mouvement pour une alternative non-violente* (MAN), 20 rue du Devidet, 45200 Montargis.

*Communauté de Recherche et d'Action Non-Violente*, 50 rue d'Il-lers, 45000 Orléans.

*Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté* (MDPL), 3 rue Michel Vernière, 34000 Montpellier.

### PERIODIQUES

*Combat non-violent*, hebdomadaire d'information sur l'action non-violente en France et dans le monde. BP 26, 71 La Clayette.

*Alternatives non-violentes*, revue bimestrielle de recherche et de réflexion. 3 rue Lemot, 69001 Lyon.

*Les Cahiers de la Réconciliation*, revue mensuelle d'information du Mouvement International de la Réconciliation. 5 rue Thorel, 75002 Paris.

Henry de Miller

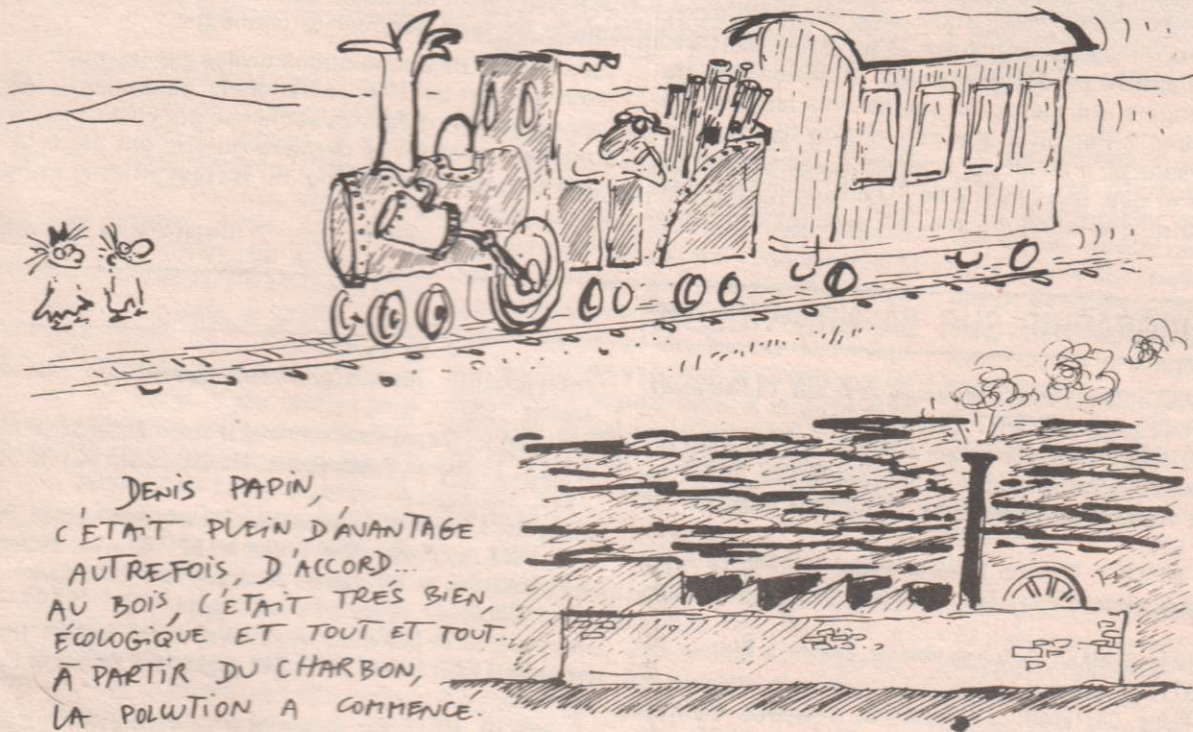
# ÉNERGIE SOLAIRE

## CRITIQUE DES CENTRALES SOLAIRES THERMODYNAMIQUES



DENIS PAPIN CONTINUE À SEVIR!

C'ÉTAIT CHOUETTE LE PRINCIPE DE LA MACHINE À VAPEUR...



DENIS PAPIN, C'ÉTAIT PLEIN D'AVANTAGE AUTREFOIS, D'ACCORD... AU BOIS, C'ÉTAIT TRÈS BIEN, ÉCOLOGIQUE ET TOUT ET TOUT... À PARTIR DU CHARBON, LA POLLUTION A COMMENCÉ.

... MAIS ON NE VA QUAND MÊME PAS TRAINER LE PÈRE DENIS PAPIN JUSQU'À L'AN 3000 ! ON L'AURA MIS À TOUTES LES SAUCES AU BOIS AU CHARBON AU MAZOUT AU GAZ AU NUCLÉAIRE ET MAINTENANT, AU SOLAIRE

C'EST COMME LA VIANDE DE LA CANTINE

ON A BEAU LE BAPTISER DE TOUS LES NOMS POSSIBLES

C'EST TOUJOURS LE MÊME BOUT DE BARBAQUE!

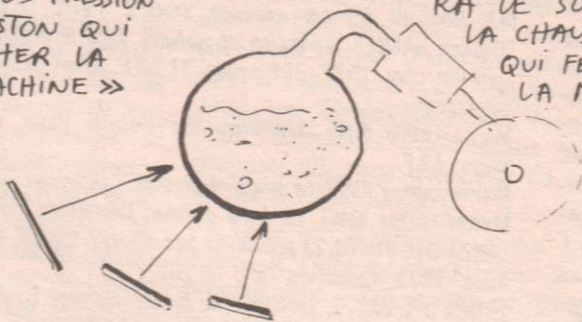


### PRINCIPE ÉLÉMENTAIRE DE LA MACHINE DE PAPIN

ON CHAUFFE DE L'EAU QUI SE TRANSFORME EN VAPEUR SOUS PRESSION



LA VAPEUR SOUS PRESSION POUSSE UN PISTON QUI « FAIT MARCHER LA MACHINE »



DANS LES CENTRALES SOLAIRES ON CONCENTRE- RA LE SOLEIL SUR LA CHAUDIÈRE ET QUI FERA MARCHER LA MACHINE ?

DENIS PAPIN!

BRAVO! IL A GAGNÉ UN OS!

UN OS, UN OS

ON N'EST PLUS AU TEMPS DE DENIS PAPIN

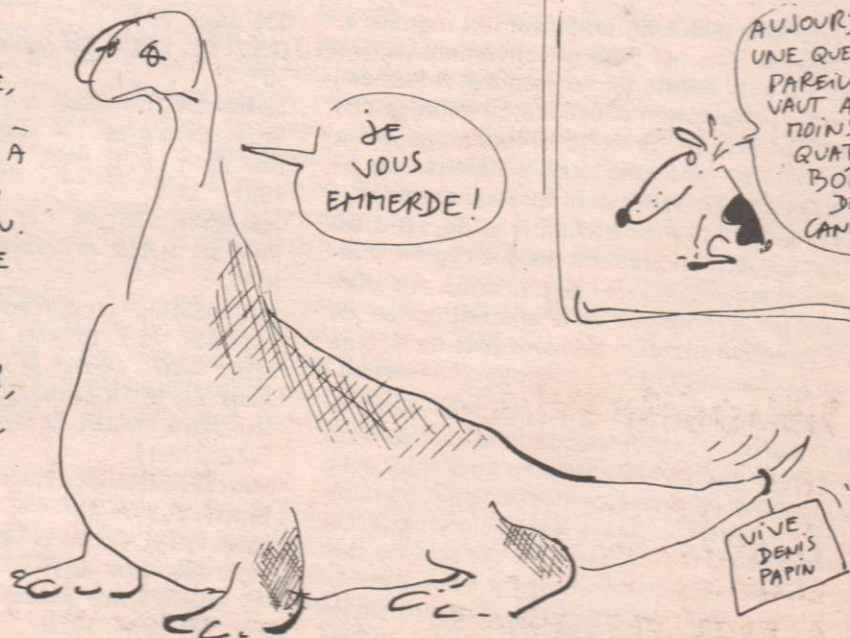


AUJOURD'HUI UNE QUESTION PAREILLE VAUT AU MOINS QUATRE BÔTES DE CANIGOU



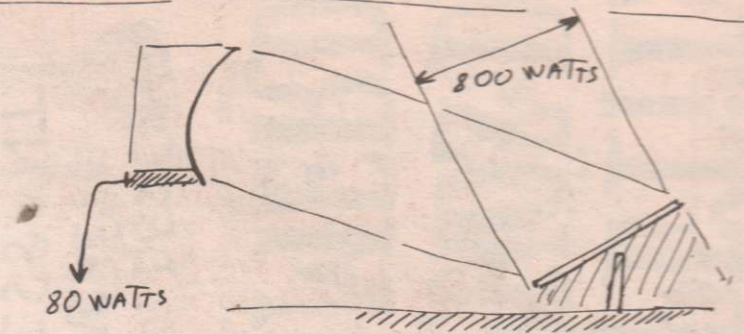
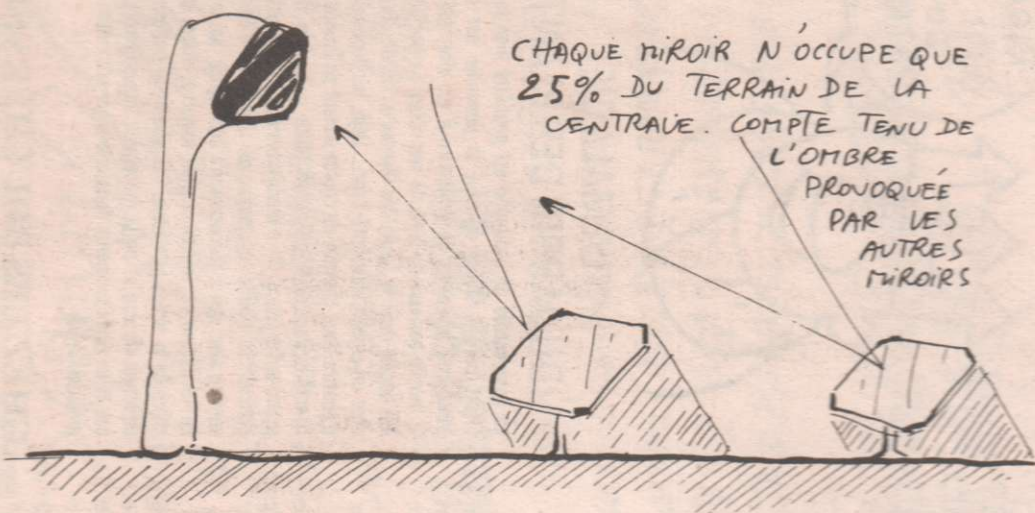
D'ÊTRE UNE TECHNIQUE DÉSUÊTE, UNE TECHNOLOGIE **LOURDE**, PROPICE À LA CONCENTRATION, À LA CENTRALISATION. UN PRINCIPE QUI NE S'AMÉLIORERA PLUS. QUI CÔTERA DE PLUS EN PLUS CHER, BREF UNE IMPASSE, UNE FIN DE RACE, UN DINOSAURE TECHNOLOGIQUE!

JE VOUS EMMERDE!



QUEST-CE QUE VOUS LUI REPROCHER À DENIS PAPIN ?

À TOUS CES INCONVENIANTS, IL FAUT AJOUTER LES INCONVENIANTS PROPRES À L'ÉNERGIE SOLAIRE.



SI L'ON REÇOIT PAR BEAU TEMPS 800 WATTS AU MÈTRE CARRÉ, LE RENDEMENT À L'HECTARE D'UNE CENTRALE SOLAIRE SERA LA TOTALITÉ DU RAYONNEMENT REÇU, DIVISÉ PAR LE RENDEMENT DE LA CHAUDIÈRE ET ENSUITE PAR QUATRE! SOIT 80 WATTS PAR MÈTRE CARRÉ DE CENTRALE... 10% LE TIÈME RENDEMENT QUE LES PHOTOPILES!



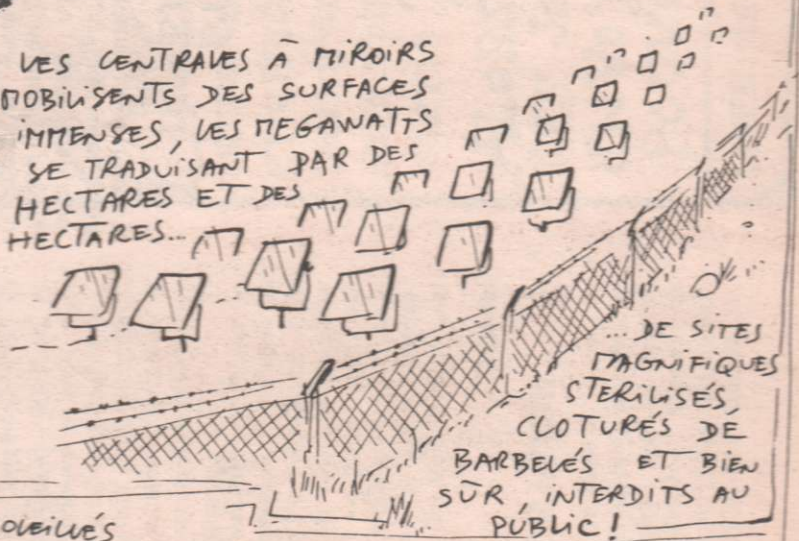
LE PANNEAU DE PHOTOPILES CÔTE CHER, C'EST VRAI, MAIS SON PRIX BAISSERA, C'EST SÛR! LE PRIX DU MIROIR NE BAISSERA PAS, LUI! EN OUTRE, IL DEVRA ÊTRE D'EXCELLENTE QUALITÉ. QUAND IL S'AGIT DE RÉFLÉCHIR DES RAYONS À PLUSIEURS CENTAINES DE MÈTRES, ON NE PEUT PAS SE CONTENTER DES GLACES QU'ON VOUS VEND POUR VOUS RASER LE MATIN. LEUR QUALITÉ OPTIQUE LAISSE À DÉSIRER.

AH BON, ÇA ME RASSURE, JE CROYAIS QUE J'AVAIS UNE SALE GUEULE EN ME LEVANT



LES PHOTOPILES ACCEPTENT UN RAYONNEMENT DIFFUS, PAS LES CENTRALES À MIROIRS. DANS CERTAINS CAS, COUCHE NUAGEUSE PAS TROP ÉPAISSE PAR EXEMPLE, LA PHOTOPILE FONCTIONNE, MÊME ORIENTÉE AU NORD

LES CENTRALES À MIROIRS MOBILISENT DES SURFACES IMMENSES, LES MEGAWATTS SE TRADUISANT PAR DES HECTARES ET DES HECTARES...



...DE SITES MAGNIFIQUES STÉRILISÉS, CLOTURÉS DE BARBELÉS ET BIEN SÛR, INTERDITS AU PUBLIC!

LA CENTRALE PHOTO-VOLTAÏQUE QUI SERA PLUS PETITE, D'AILLEURS, SE CONTENTERA...

...DE TERRASSES DE SUPER MARCHÉS, DE TOITS D'USINES, DE TOITURES D'IMMEUBLES

...DE TALUS ENSOLEILLÉS MÊME!



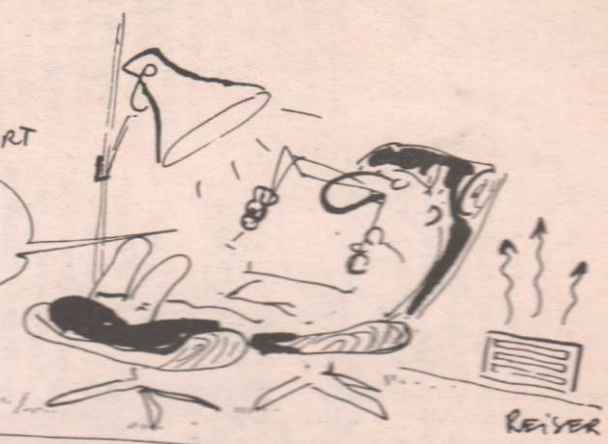
PLUS DE PLACE PERDUE!

CHACUN PRODUISANT SON ÉNERGIE LUI-MÊME SANS RIEN DEMANDER À QUI QUE SOIT.



LA LIBERTÉ, QUOI!  
LA LIBERTÉ PLUS LE CONFORT

AVANT, FALLAIT TOUJOURS CHOISIR!



REISER

**BIBLIOGRAPHIE.**

TOUT CHAUD  
TOUT NOUVEAU  
LA DELEGATION AUX ÉNERGIES NOUVELLES  
A ÉDITÉ UNE BROCHURE "L'ÉNERGIE SOLAIRE"

50 PAGES SÉRIEUSES  
QUI FONT LE POINT  
SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE  
ET L'ÉNERGIE ÉOLIENNE  
TRÈS BIEN FAIT, COMPRIS  
PAR TOUS, CLAIR, AVEC  
DES DESSINS, DES PHOTOS.

ET EN PLUS C'EST GRATUIT!



GRATUIT?

SUFFIT D'ÉCRIRE  
DELEGATION AUX ÉNERGIES NOUVELLES  
13 QUAI DE BOURGOGNE  
75 700 PARIS

AH ÇA NE CÔTERA GRAND MÊME UN TIMBRE...

## LE TÊMÉRAIRE



C'est un nouveau journal parallèle et 100% local. Dans le numéro 4 (mars 76) un dossier sur le Concorde, "La pharmacienne de Mavray", Special Inseu-mission", + des informations locales et beaucoup de bandes dessinées. 4 frs le numéro. Abonnement 1 an : (10 nrs) 36 frs. Chèques et CCP à l'ordre de l'Association pour une nouvelle presse parallèle" J. Pierre. 33, rue de la source - 54000 - Nancy.

### SPECTACLE

« JE TE LE DIS, JEANNE,  
C'EST PAS UNE VIE  
LA VIE QU'ON VIT ! »

Elles sont trois, trois Jeanne. D'ailleurs, « toutes les Jeanne sont dans le même panier » et à elles trois, elles en font des Jeanne : des Jeanne employées de bureau, des Jeanne putains, des Jeanne grandes dames, des Jeanne toutes simples... Des Jeanne comme vous, quoi. Elles font des Jeanne qui travaillent, des Jeanne qui rient, des Jeanne qui crient, des Jeanne qui parlent surtout, qui parlent de leur vie, qui parlent de leur mec. Il n'est pas là, le mec, mais on le voit partout.

On le devine négligent, paresseux, fier, bête, tendre parfois, pas si méchant que ça, mais qui ne pense qu'à ça... « Et on a beau leur dire comme ça : toi tu vas débarrasser la table... Eh ben, au bout de six ans, il sait même pas où se trouve le robinet d'eau chaude ».

Pendant plus d'une heure sur la scène, les trois Jeanne se démènent, changent de costumes et changent de personnages, sans une interruption, sans un temps mort.

Des personnages à la Brétecher, avec la faconde de Romain Bouteille et les mimiques de Sophie Daumier.

Les Jeanne se moquent des mecs, mais se moquent aussi du couple, se moquent des féministes, se moquent d'elles.

Jeanne ou mec, on y voit ses habitudes, ses manies, ses défauts. On y entend ses banalités, ses stupidités. Et on rit. On rit, comme quelquefois devant la glace, quand on voit son visage ahuri. Et ça fait du bien de se voir rire.

D.S.

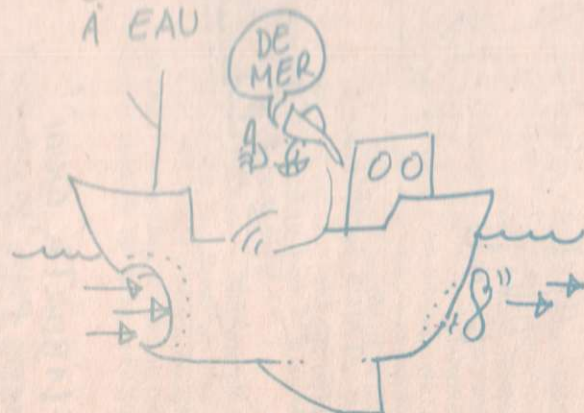
« Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit ! » Tous les soirs à 20 h 30, à la Pizza du Marais, rue des Blancs-Manteaux, Paris 75004.

(A recommander aux vieux couples, misogynes et féministes).

### UN TRICASTIN NANTAIS ?

« Ouest-France » du 12 mars annonce : « Nucléaire : un nouveau Tricastin en pays nantais ? » Il fait état de conversations en cours à Paris sur l'hypothèse d'implantation en Loire-Atlantique d'une seconde usine d'enrichissement de l'uranium.

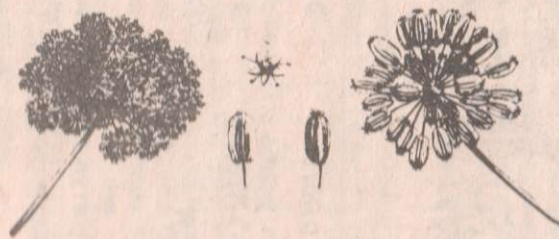
MARÉES NOIRES :  
BIENTÔT LE MOTEUR  
À EAU



### LONGUE MALADIE

Monsieur Jacques Robert est mort le 15 mars des suites d'une longue maladie. Il fut de 1960 à 1970 directeur des applications militaires du Commissariat à l'Énergie Atomique. Il a donc dirigé les premiers essais des premières bombes atomiques françaises. Première bombe atomique à Reggane au Sahara, 13 février 1960 ; première bombe H dans le Pacifique, le 24 août 1968. Jacques Robert avait 55 ans. C'est bien jeune.

D.



### LA GRIPPE

Visconti est mort mercredi dernier. Un infarctus quatre ans plus tôt, soixante-neuf ans, tout ce qu'il fallait pour que la grippe ne pardonne pas. En Grande-Bretagne et aux États-Unis, c'est l'hécatombe cette année. En France, on ne sait pas encore, parce qu'il faut trois ans pour effectuer les relevés de mortalité mis à jour chaque semaine dans

# LES PETITS ECHOS DE DE LA MERDE

### L'IMPASSE DU RETRAITEMENT

Le rapport sur l'uranium de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) et de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) — voir ailleurs dans cette double page — contient en prime d'intéressantes données sur le retraitement des combustibles des centrales à eau ordinaire. (Le type de centrales actuellement construit par la France). Conclusion de ces deux organismes tout à fait officiels : « Il n'existe à l'heure actuelle pratiquement pas de capacité disponible pour retraiter ce type de combustibles, bien que des efforts importants soient déployés en vue de remédier à cette situation, avant que d'importantes quantités de combustibles usés ne commencent à s'accumuler par suite de l'exploitation des réacteurs à eau ordinaire en service. Il est toutefois manifeste que les besoins cumulés en matière de retraitement dépasseront la capacité cumulée pendant les dix prochaines années au moins ».

Source : note de l'OCDE du 9 mars 76, citée par « Enerpresse », 15 mars 76.

### L'IMPASSE DE L'URANIUM

La production mondiale d'uranium pourrait bien être inférieure de 18 000 tonnes à la demande en 1978, a déclaré M. John Kostuik, président de la société canadienne Denison Mines. Cette pénurie pourrait s'aggraver et atteindre 50 000 tonnes par an vers 1985.

Ce pessimisme rejoint celui, plus nuancé, de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), qui vient de publier sur cette question un rapport de 85 pages : « Uranium. Ressources, production et demande » (1), établi par l'Agence pour l'Énergie Nucléaire (AEN) et l'Agence Internationale pour l'énergie atomique (AIEA). Selon ce rapport, « il sera possible de disposer d'une capacité suffisante pour satisfaire la demande jusqu'en 1982 ». De fait, « Les augmentations rapides de la demande prévues au cours et au-delà des années 80, avec des temps de doublement de six à sept ans, poseront inévitablement de gros problèmes à l'industrie de l'uranium ».

(Source : note de l'OCDE du 9 mars 76, citée par « Enerpresse » 15 mars 76.)

LE ROI DES CONS  
ACHÈTE  
OUES SANT



Soulaski

### LA MALADIE DU JARDIN DES PLANTES

Le responsable de l'épizootie est peut-être bien le panda géant offert par la Chine, et dont la dépouille est conservée au Muséum : le bacille de Whitmore a en effet été trouvé dans la moelle osseuse de l'une de ses côtes. Le bacille a également été décelé dans le Jardin des Plantes en dehors de la ménagerie, chez un pigeon, ainsi qu'à Lyon... Déjà, les Japonais ont menacé d'abattre deux chevaux de course venant de France.

L'Institut Pasteur a préconisé toute une série de mesures à prendre d'urgence. Il y a manifestement eu de nombreuses négligences : le premier diagnostic de la maladie a été fait le 6 novembre alors que la ménagerie n'a été fermée que le 24 décembre. Le 19 décembre, le fumier était toujours enlevé par les maraîchers de la région parisienne. Par ailleurs, le professeur J. Nouvel, directeur du zoo et de la ménagerie, envisagerait de regrouper ces deux établissements dans une régie autonome dont il serait président à vie...

### CHEZ LES BOUCHERS SUISSES

On trouve désormais de la viande d'autruche et d'antilope Springbock, Impala, Blesbock et Kudu. Les vétérinaires affirment qu'il s'agit de très bonnes viandes rouges provenant d'animaux d'élevage, et pas d'espèces sauvages (qui sont en voie de



chargée-par-les-assemblées-régionales-des-Pays-de-Loire-du-problème-des-implantations-nucléaires-dans-la-région, membre-de-la-commission-nationale-de-l'énergie-et-du-conseil-supérieur-de-Sûreté-nucléaire — y'en a qui s'ennuient pas dans la vie — ce monsieur donc a déclaré qu'Eurodif était insuffisante « compte tenu des besoins qu'auront dans dix ans la France et ses partenaires d'Eurodif et des contrats de vente d'uranium enrichi déjà passés avec l'Allemagne et le Japon. Le Sénat demande depuis trois ans la construction d'une deuxième usine de séparation isotopique ».

La décision doit être prise cette année. Petit rappel : Eurodif a coûté 12 milliards et la centrale d'accompagnement 8 milliards. Concorde seulement 15 milliards... Et il y a toujours des contrôleurs dans les couloirs du métro pour un petit ticket à un franc.

D.

### À BOIRE ?

Lu sur une étiquette de jus de fruit distribué dans un C.E.S. :

Composition : Pulpes et concentrés naturels de fruits 50 %, sucres.

Additifs : agent de texture E440, agent de sapidité E330, colorants E102, E110, E124, E131.

C'est-à-dire de la pectine pour épaissir, de l'acide citrique pour le goût, et quatre couleurs pour faire joli : tartrazine (jaune), jaune orangé S, rouge cochenille A, et bleu patenté V (?).

Le lecteur qui m'a envoyé cette étiquette a oublié d'écrire le nom de ce breuvage à côté. Dommage, on fera pas de la pub.

D.

### MARÉE NOIRE :

le nouveau cru 76 est arrivé



INDE :

### STÉRILISATION OBLIGATOIRE

Stérilisation obligatoire pour toutes les familles de plus de deux ou trois enfants : c'est la décision qu'est sur le point de prendre le gouvernement de l'Etat du Punjab en Inde. Les autorités déclarent n'avoir pas encore déterminé si ce sera le père ou la mère qui sera « amené » à subir l'intervention. Parions que, comme par hasard, ce sera la maman...

(« New York Times »)

et l'institut Pasteur s'attire autour de ses virus et vaccins.

Un virus de grippe donne très vite naissance à plusieurs mutants, puis au bout d'une dizaine d'années, disparaît, laissant le terrain à un virus totalement nouveau qui mute à son tour, etc. Le premier risque de réapparaître, environ soixante-dix ans plus tard. Mais là plus de problèmes puisqu'à l'Institut Pasteur on sera alors enfin prêt à sortir LE vaccin précis et efficace. En attendant, ça tousse tous azimuts. C'est une telle vacherie la grippe, que j'aimerais presque y croire à leur vaccin miracle.

D.

### MIDI ET L'HORLOGE DES TECHNOCRATES

Quand j'étais petite, midi, c'était très facile l'été : le soleil juste au-dessus de la tête et pas d'ombre, l'heure de rentrer à la ferme manger la pipérade de ma grand-mère. Avec « pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » et « les heures de sommeil avant minuit comptent double », mon horloge biologique à moi rythmait, peinarde, mes trois mois de vacances.

En 1954, E.D.F. est venue poser le compteur à la ferme de pépé-mémé, en lui attachant tout plein de fils à la patte. C'est pas qu'on y use tellement d'électricité dans cette ferme, mais faut quand même régler les quittances et envoyer son chèque, qu'on habite n'importe où en France d'ailleurs, à la boîte postale 383, 75048 Paris Cedex 01. Là, il doit y avoir un énorme ordinateur qui calcule toute l'électricité dépensée selon les heures de la journée et de l'année. Ça fait beaucoup, surtout que la mode est à l'économie en ce moment. Mais fut un temps où E.D.F. nous poussait de toutes ses forces publicitaires dans les bras de dame consommation, et on a pris des habitudes... « Y'a qu'à avancer d'une heure l'heure légale pour profiter de l'énergie solaire directe, lumière et chaleur et faire des économies d'électricité. » C'est bien une idée de spécialiste en informatique !

D'accord monsieur, on sera bien obligé de se lever pour pointer à 9 heures comme avant, mais le soir ? Promenade à pied pour tous pendant une heure puisqu'il fera jour à 9 heures du soir ? J'y crois ! Et puis promenade où ? Par contre, la télévision va gagner une heure d'intox débiliteuse en plus, sans compter la pub. Et les rentrées de week-end en mai et juin, c'est les instits qui seront contents le lundi matin devant une classe somnolente, grognon et irascible. Avec une heure de sommeil en moins, nos petites santés vont pas s'arranger.

La mise en place d'un tel changement horaire ne semble pas justifiée par la récupération dérisoire de quelques kilowatts, gaspillés par ailleurs en toute impunité par des machines, des unités industrielles comme on dit, qui ne sont pas soumises, elles, à des horloges biologiques (temps d'activité, de repos et d'alimentation) bien précises. J'ai plutôt l'impression que c'est la consommation qui a gagné une heure sur notre vie.

Danielle

### MONTAGNE RAPIDE

Deux chercheurs suisses proposent la transformation d'une montagne des Alpes en un réacteur surgénérateur géant. Il couvrirait tous les besoins en énergie de la Confédération. Quant au combustible (uranium et thorium) il serait extrait du granit préalablement retiré de la montagne. Ils sont fous, ces Suisses !

## DES FASCISTES HEUREUX !

CEUX QUI ONT PLASTIQUÉ DE FOND EN COMBLE LES LOCAUX DE L'IMPRIMERIE 34, 34 RUE DES BLANCHERS À TOULOUSE (31000), RENDANT TOTALEMENT INUTILISABLE TOUT LE MATÉRIEL ! (DURANT LA NUIT DU 16 AU 17 MARS)



## DES JOURNALISTES EFFICACES

CEUX QUI ONT AMPLIFIÉ ET DÉFORMÉ LES POURSUITES DES FLIGS CONTRE LES LIBERTAIRES DE TOULOUSE (EX: UNE CARABINE 9mm DEVIENT UN DÉPÔT D'ARMES !) LES DÉSIGNANT DU DOIGT AUX FASCISTES POUR QU'ILS AGISSENT EN CONSÉQUENCE —



CEUX DE TOULOUSE ET DES ENVIRONS ENFIN DÉBARRASSÉS DE CETTE CONTESTATION INTELLIGENTE ET EFFICACE QUI TROUVAIT DANS L'IMPRIMERIE 34 LE MOYEN DE S'EXPRIMER ET D'AGIR - A PROPOS, AVEZ-VOUS ACHETÉ BASTA (1F) DONT LE N°2 VIENT DE SORTIR ? (BASTA - B.P. 105 CEDEX - 31013 TOULOUSE)

ALORS, POUR EMERDER LES FASCISTES, LES JOURNALISTES ET LES GENDARMES, ENVOYEZ LES FRANCS QUE VOUS POUVEZ, ET MERCI ---

IMPRIMERIE 34 - CCP 3.394.34 S. TOULOUSE.

# EVALUATION DU NOMBRE DE CANCERS PULMONAIRES CHEZ L'HOMME DUS AU PLUTONIUM PROVENANT DES RETOMBÉES RADIOACTIVES MONDIALES DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES

● Les retombées mondiales de plutonium 239 (et d'autres isotopes de plutonium) provenant des essais passés d'armes atomiques dans l'atmosphère sont à l'origine d'un dépôt assez important de plutonium dans les poumons des habitants de l'hémisphère nord ; on a pu se faire une idée valable de la grandeur de ce dépôt.

● Comme on peut savoir combien de cancers du poumon ont des probabilités d'être dus à chaque microgramme de plutonium inhalé (1), on peut carrément calculer chez combien de personnes il se développera de façon irréversible un cancer pulmonaire mortel dû au plutonium.

● Pour les seuls U.S.A., on a calculé que 116.000 personnes feront un cancer du poumon attribuable au plutonium. Pour l'hémisphère nord dans son ensemble, le chiffre total est d'environ un million.

● Comme la période de latence a pris fin pour une assez grande partie des populations contaminées par les retombées, un nombre appréciable de décès probables par cancer du poumon se produit à coup sûr déjà maintenant chaque année. Dans l'hémisphère nord pris dans son ensemble, il meurt probablement quelque 10.000 personnes chaque année par cancer pulmonaire à la suite d'une contamination par le plutonium.

## LA PASSIONNANTE HISTOIRE DU RISQUE X...

Le plutonium, s'il est inhalé et pénètre jusqu'aux poumons, surtout sous forme de particules insolubles telles que l'oxyde de plutonium Pu O<sub>2</sub>, est un des agents cancérigènes les plus puissants que nous connaissions. Récemment encore, j'ai évalué l'effet cancérigène de ces particules chez les fumeurs de cigarettes et chez les non-fumeurs (1). La meilleure façon d'en donner les résultats consiste à le faire en « doses cancérigènes pour le poumon » ; une dose cancérigène pour le poumon est l'inverse du risque vital couru au courant de toute la vie par unité de poids de l'agent cancérigène. Ainsi, si X représente, par exemple, le risque durant la vie de faire un cancer du poumon par microgramme de plutonium 239 déposé, alors la dose cancérigène pour le poumon se traduit par  $\frac{1}{X}$  microgrammes.

Nous avons trouvé pour les dépôts de plutonium 239 :  
- chez les hommes fumeurs de cigarettes, 0,058 g de Pu 239 représente une dose cancérigène pour le poumon ;  
- chez les hommes non-fumeurs, ce sont 7,3 g de Pu 239 qui représentent une dose cancérigène unique pour le poumon.

Ainsi x, le risque est égal à :  
- 17,241 pour les fumeurs,  
- 0,137 pour les non-fumeurs.

Il existe plusieurs isotopes du plutonium ; aussi est-il important de spécifier s'il s'agit en l'occurrence de Pu 239 pur, ou s'il s'agit d'un mélange d'isotopes. C'est ainsi que Cohen (2), par exemple, a évalué de façon acceptable qu'un microgramme de plutonium courant provenant d'un réacteur de puissance, par exemple, est 5,4 fois plus dangereux, à cause de l'adjonction d'isotopes du Pu de périodes plus courtes. Un moyen commode de s'occuper de mélanges indéterminés de différents isotopes du plutonium consiste à en déterminer l'activité des particules alpha en Curies (ou en unités sous-multiples telles que le picocurie = Pci = 10<sup>-12</sup> Ci) d'un équivalent de Pu 239, puis de convertir ce chiffre en microgrammes en se servant de l'équation suivante :

16,3 microgrammes de Pu 239 = 1 microcurie de Pu 239. On a évalué les retombées de plutonium dans le monde à

● Une fois déclenchés, les cancers du poumon ne se distinguent pas quant à leur étiologie. C'est pourquoi on peut s'entendre dire cette phrase absurde, bien que courante : « On n'a jusqu'à présent pas observé de cancers dus au plutonium ».

● L'étude pratique des petits groupes de travailleurs du Projet Manhattan et de Rocky Flats concorde parfaitement avec les calculs de probabilité pour le cancer du poumon dû au plutonium, tels que nous les avons exposés ici. Ces groupes ne donnent aucune raison d'espoir à ceux qui aimeraient que l'inhalation de plutonium fût moins cancérigène.

● A partir des chiffres que nous donnons ici pour les cancers pulmonaires mortels déjà imputables aux retombées du plutonium des armes nucléaires aux U.S.A., nous pouvons calculer les probabilités pour les cancers pulmonaires futurs qui seront dus à l'industrie nucléaire en plein développement. Si cette industrie arrive à maintenir en vase clos son plutonium avec une perfection de 99,99 %, elle sera malgré cela responsable de 500.000 décès supplémentaires par cancer du poumon chaque année. Cela signifierait une augmentation de 25 % du taux annuel de mortalité aux U.S.A., puisqu'il y a chaque année 2 millions de décès de toutes origines.


environ 320.000 Curies d'équivalent Pu239 ; cette quantité de plutonium s'est globalement dispersée et est retombée à la suite des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère (3). Une partie de ces retombées a déjà été inhalée par les humains, surtout dans l'hémisphère nord ; elle fait partie maintenant de la contamination de l'organisme entier par le plutonium, que l'on mesure et que l'on peut observer. Vu le potentiel hautement cancérigène pour le plutonium inhalé, il est important de calculer combien de décès par cancer du poumon sont couramment dus à l'inhalation de plutonium provenant des retombées et à combien de cas on pourra s'attendre dans le futur.

Comme le montrera la suite de ce rapport, il se peut bien que l'inhalation du plutonium des retombées mondiales provenant des essais d'armes nucléaires pose dorénavant, et de façon irréversible, un des problèmes capitaux de notre temps en matière de santé publique.

## ...DE LA CLASSE Y...

Le seul paramètre qu'il nous faut connaître, en sus de ceux que nous avons énumérés ci-dessus, pour la dose de plutonium cancérigène pour le poumon (en microgrammes), c'est la quantité moyenne de plutonium inhalée par les humains. Bennett (4) a élégamment traité ce problème et a fourni des chiffres : il estime que la dose cumulée par inhalation durant l'année 1962 s'élève à environ 42 picocuries (= 0,685 nanogrammes) par individu. Comme une fraction aussi importante du total inhalé l'a été de 1962 à 1964, et comme les années précédentes sont plus nombreuses que les années qui suivent, c'est une très bonne approximation que de prendre 1962 comme période moyenne d'inhalation. Bennett a en plus précisé que l'analyse des contaminations organe par organe permet de dire que le plutonium des retombées s'est grandement comporté comme l'oxyde Pu O<sub>2</sub> ; ce comportement correspond aux composés de classe Y, selon le groupe de travail de la C.I.P.R. sur la dynamique pulmonaire (c'est-à-dire les particules hautement insolubles) (5).

**CANCER**  
et  
**PLUTONIUM:**



**L'idylle se**  
**CONFIRME**

PAR JOHN W. GOFMAN

## ...ET DE LEURS NOMBREUX ENFANTS

La référence (1) nous donne le chiffre 4 comme relation entre les quantités inhalées et les quantités déposées. Ainsi, l'inhalation de 42 picocuries entraîne le dépôt de 10,5 picocuries. La conversion en picogrammes d'équivalent - Pu239 donne :

$10,5 \times 16,3 = 171$  picogrammes d'équivalent - Pu 239 déposé.

Rappelons que la dose cancérigène pour le poumon, pour un fumeur de cigarettes, s'élève à un dépôt de 0,058 microgrammes, et pour le non-fumeur, à un dépôt de 7,3 microgrammes.

Considérons maintenant la génération de citoyens USA mâles qui a subi les retombées. Il y a évidemment un large éventail d'individus, allant du garçonnnet au vieillard. Le problème a été traité dans la référence (1) pour la tranche d'âge d'hommes de 20 à 30 ans. Comme le groupe plus jeune, de moins de 20 ans, risque de faire plus facilement un cancer par irradiation, et que c'est l'inverse pour le groupe d'individus plus âgés, au-delà de 30 ans, on a une bonne approximation en admettant que toute cette génération de mâles ait subi les effets du plutonium des retombées entre sa 20<sup>e</sup> et sa 30<sup>e</sup> année.

Deuxièmement, nous supposons que 50 % de ces hommes étaient des fumeurs de cigarettes, 50 % des non-fumeurs. Comme la population des USA était de 200 millions en 1962, avec environ moitié de femmes et moitié d'hommes, nous arrivons à : 50 millions d'hommes fumeurs de cigarettes, 50 millions d'hommes non-fumeurs.

On calcule ainsi qu'il y aura 148.600 décès supplémentaires par cancer du poumon dans la génération de citoyens mâles soumise au plutonium des retombées.

Quant à la population féminine, il faut faire deux remarques avant d'aborder les calculs. Le taux spontané de cancer du poumon chez la femme est environ 0,27 fois celui de l'homme (6). Quoiqu'une partie de cette différence de sensibilité puisse aisément être mise sur le compte d'une différence de comportement lorsque les femmes fument des cigarettes, (ce qui n'est pas encore certain), nous tiendrons compte d'une sensibilité intrinsèquement plus faible des femmes en ce qui concerne le cancer du poumon : 0,27 du taux pris en considération chez l'homme.

Deuxièmement, nous partagerons la population féminine en 20 % de fumeurs de cigarettes et en 80 % de non-fumeurs. Ainsi :

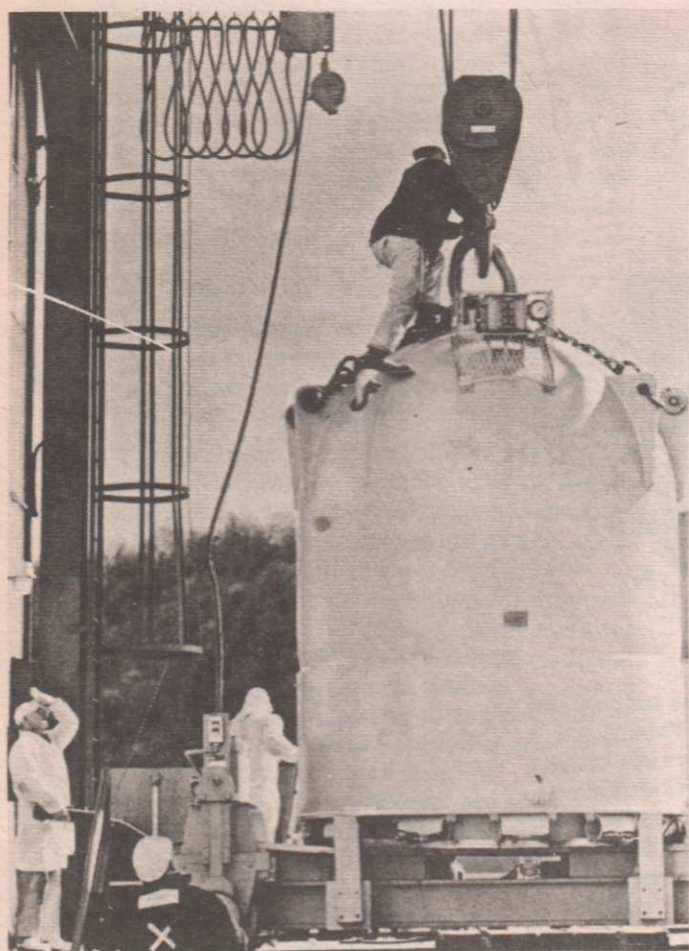


Photo « Scientific American »

Il faut ce container de cinquante tonnes pour transporter un gramme de californium radioactif (Laboratoire national d'Oak Ridge, Etats-Unis).

— pour les 20.000.000 de femmes fumant des cigarettes (alors que les hommes de ce groupe sont 50.000.000), on peut s'attendre à  $20.000.000 \times 0,27 \times 147.400 = 15.900$  doses cancérogènes pour le poumon.

— pour les 80.000.000 de citoyens féminins non-fumeurs (les hommes de ce groupe ne sont que 50.000.000), on s'attendra à :  $80.000.000 \times 1.170 = 500$  doses cancérogènes pour le poumon.

En additionnant tous ces groupes, nous trouvons :  $148.000 + 15.900 + 500 = 165.000$  décès supplémentaires par cancers du poumon induits par les retombées de plutonium venant des essais d'armes nucléaires.

Mais il est nécessaire d'effectuer deux rectificatifs à ce calcul. On y viendra la semaine prochaine.

(à suivre)

**John W. Gofman, docteur en médecine, docteur en philosophie, est professeur honoraire de physique médicale à la section de physique médicale de l'Université de Californie, à Berkeley, en Californie.**

Traduction de F. J. Herr.

**10 juillet 1975, Rapport CNR 1975 - 2. Committee for Nuclear Responsibility, CNR. P. O. box 2329, Dublin, California 94566, Etats-Unis.**

1. Gofman J. W., « *The Cancer Hazard From Inhaled Plutonium* » (Dangers de cancérisation par inhalation de plutonium). Rapport du C.N.R. n° 1975-1. S'adresser à : Committee For Nuclear Responsibility, P.O. Box 2329, Dublin, California 94566. 14 mai 1975.

2. Cohen B. L., « *The Hazards in Plutonium Dispersal* » (dangers de la dispersion de plutonium), Report of the Institute for Energy Analysis, Oak Ridge, Tennessee 37830. Mars 1975.

3. Hardy E.P., Krey P.W. et Volchok H.L., « *Global Inventory and Distribution of Fallout Plutonium* » (inventaire global et distribution du plutonium des retombées), « *Nature* », 241, 444, 1973.

4. Bennett B.G., « *Fallout 239 Pu Dose to Man* » (La dose de Pu 239 des retombées chez l'homme), pp. 1; 41-61, in *Fallout Program Quarterly Summary Report*, du Health and Safety Laboratory, U.S. Atomic Energy Commission Report HASL-278, 1er janvier 1964.

5. Commission internationale de protection radiologique (C.I.P.R.), Publication n° 19, « *The Metabolism of compounds of Plutonium and Other Actinides* » (Métabolisme des composés de plutonium et d'autres actinides), approuvée par la Commission en mai 1972. Publiée par Pergamon Press, Oxford, Grande-Bretagne, 1972.

6. La méthode dite « du risque relatif » (1) calcule tous les effets radiologiques comme étant proportionnels au taux de fréquence spontanée de chaque cancer pris en considération.

## LA CFDT DEMANDE UN MORATOIRE NUCLEAIRE

« Dans quelques semaines le gouvernement va prendre de nouvelles décisions. Il doit notamment arrêter le programme de centrales pour 1978-1979, fixer les sites des nouvelles centrales, surtout prendre une décision pour Super-Phénix et, peut-être, pour un deuxième Tricastin. Nous estimons qu'il s'agit là d'une échéance décisive. S'il confirme le rythme de 6 000 MWe par an (même 5 000 ou 4 000), alors notre pays sera engagé pour tout le 7ème Plan dans l'accélération du programme nucléaire déclenchée en mars 1974 sans qu'un débat public sérieux ait éclairé l'opinion publique.

Nous nous opposons à un tel projet. La C.F.D.T., toutes ses fédérations et syndicats les plus impliqués dans la réalisation de ce programme, l'estiment dangereux et inacceptable. Elles demandent :

— que le gouvernement surseoie à toute nouvelle décision pour les centrales à eau et pour les surgénérateurs.

— qu'aucune commande nouvelle ne soit passée avant trois ans. Ce délai étant mis à profit pour tester les premières centrales PWR de 900 MWe (Fessenheim), pour réaliser les programmes de recherche sur la sûreté, pour clarifier les possibilités économiques des énergies nouvelles, pour mieux évaluer les besoins à long terme, pour réexaminer l'ensemble de la politique de développement des surgénérateurs.

— qu'une information complète soit apportée aux Français.

Aucun chantage soit à l'indépendance nationale, soit à l'emploi, aucun démenti des services de propagande officiels ne peuvent nous empêcher de dire qu'en l'état actuel des choses le programme nucléaire doit être suspendu. Nous ne pouvons nous opposer à ce qui est en cours de construction ; nous exigeons la suspension de toute nouvelle autorisation de commande ou de construction. Nous dénonçons toute forme d'aide à la dissémination de l'arme nucléaire.

### Contre Super-Phénix

Nous appelons à la relance des actions déjà menées et à un vaste rassemblement, en particulier contre la construction de Super-Phénix. Avec des milliers de scientifiques français et étrangers, nous disons que, plus que tout autre, ce type de centrale représente l'expression d'une technologie non maîtrisée et d'un modèle de développement qui fait fi des soucis élémentaires de sécurité et de liberté. Cette prise de position de la C.F.D.T. est un événement d'importance. Pas seulement parce que, après le



P.S.U., après de nombreux scientifiques, une grande organisation syndicale rejoint les écologistes en réclamant un moratoire sur les centrales nucléaires. Mais aussi parce que cette prise de position est motivée par les faits.

Ainsi, la Fédération Générale de l'Electricité dénonce « le développement, parmi les responsables de l'exploitation des centrales nucléaires, d'un état d'esprit dangereusement et étonnamment laxiste, en matière de sécurité nucléaire ». Désastreuse organisation de l'étude des centrales, négligences graves dans leur réalisation. La poursuite du programme nucléaire semble se faire à coups de remèdes qui s'apparentent au « système D », au dépit des conditions de travail et de sécurité. Et la C.F.D.T. accuse ouvertement une partie de la hiérarchie d'E.D.F. d'effectuer des pressions considérables sur ses agents pour minimiser les risques et de faire passer les impératifs financiers avant la sécurité, notamment de « subordonner sa politique à celle de ses fournisseurs » au profit d'intérêts privés. « L'impératif de l'exportation domine toute la politique française dans le domaine électro-nucléaire. A la limite, la satisfaction des besoins intérieurs en énergie est une priorité secondaire ; ou plutôt les commandes d'EDF servent de support pour l'expérimentation des installations et pour l'amortissement des investissements industriels lourds ».

### Flicage à Framatome

La Fédération Générale de la Métallurgie a, quant à elle, présenté un document sur les conditions de travail et l'emploi. A Framatome, on traque les contestataires. Répression policière, provocations, mais aussi chantages sur la famille des militants, menaces et faux documents pornographiques. A la Hague, les travailleurs C.F.D.T. estiment la situation alarmante quant aux risques pour les travailleurs et les conditions de travail : « Faudra-t-il un accident grave, des cancers, des leucémies, des morts, du plutonium répandu ou des gaz radioactifs disséminés dans l'atmosphère pour que l'on entende notre voix ? »

La C.F.D.T. conclut : « Il sera évidemment nécessaire de proposer d'autres orientations de travail, notamment en direction des sources d'énergie classiques ou nouvelles, sans exclure par contre, le travail nécessaire, prioritaire, sur la sûreté nucléaire ». Verra-t-on bientôt les travailleurs nucléaires proposer, comme à Lucas Aerospace en Angleterre, leur reconversion dans les technologies douces ?

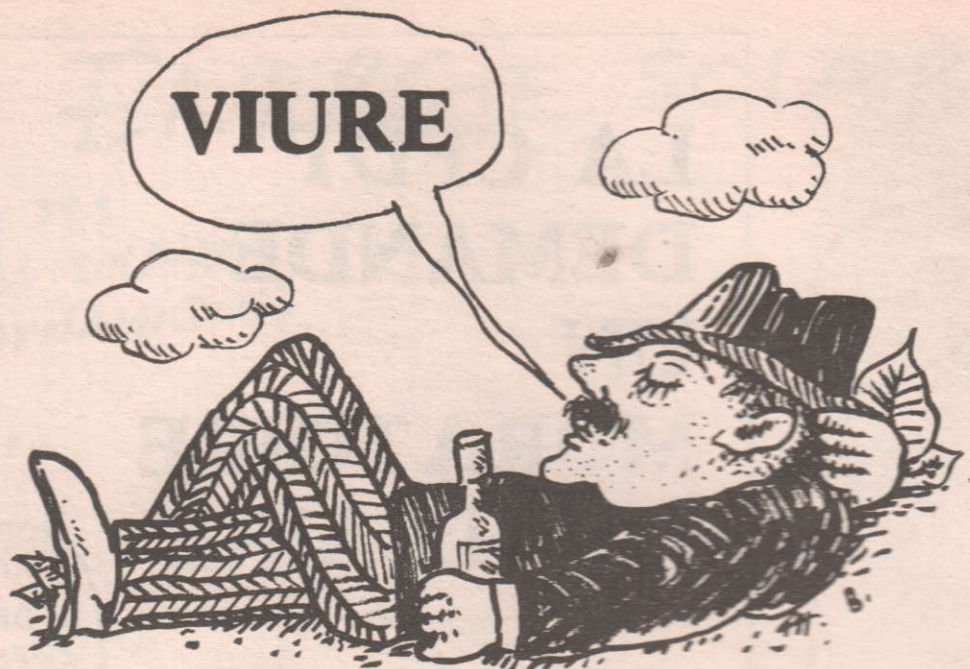
Dominique Simonnet

**N**OUS sommes dans l'Hérault, découpe administrative et arbitraire issue d'une révolution ratée. A 4 km en retrait de la nationale 113, entre Béziers et Pézenas, enfoui dans le vignoble : Servian. Bâti sur une colline, ce vieux village fortifié abrite 3.000 personnes. Serrées autour d'une église austère, les maisons se superposent en plusieurs niveaux. Les rues sont étroites, tortueuses et leurs pentes raides. Ici, fini la France. Ca se sent, ce n'est pas traduisible par les mots. Servian, c'est un lambeau précieux d'une Occitanie vivante et il ne faut pas longtemps pour ressentir la cassure : deux civilisations s'affrontent même dans des détails révélateurs. A la boucherie, il y a des chaises et pour les clients, les courses deviennent prétextes à de longs entretiens familiaux : civilisation orale où l'on prend le temps de vivre simplement.

Servian compte 250 viticulteurs et sa coopérative de vinification regroupe 600 personnes. Rémy est de Servian, il a cinquante ans et il est vigneron. Célibataire, il vit avec sa mère Nanette, née avec ce siècle. Les premiers mois de l'année, Rémy taille ses vignes. En mars, il arrache les souches vieilles et malades, il les « déchausse ». Il plante, il greffe, il débougeonne. Début avril, il commence à sulfater. Enfin, tant attendues, les vendanges. Le vin est stocké et jeté parfois dans les rigoles. Alors les poings des gueux se serrent, et les gueux brûlent des pneus sur les routes, barbouillent la signalisation de celles-ci, et les touristes vont se perdre dans la nature. Parfois, les gueux frappent juste aux points névralgiques, comme Ramel, dans l'Ain. Mais là les gueux trichent puisqu'ils sortent du théâtre de la contestation. Et dame Marianne, offusquée, envoie ses laquais casqués, en diligences blindées. Les pots d'échappement crachent des gaz lacrymogènes. Les gueux en ont marre des humiliations, un rien les énerve, et la chevrotine vole bas. Des barbouzes officielles - pour autant prolétaires - mordent la poussière : le grand safari...

Chaque jour, Rémy se lève tôt et part travailler ses 27.000 pieds répartis inégalement en une vingtaine de parcelles disséminées. Pour les plus éloignées, il emporte un repas froid qu'il mangera sur place, dans le silence de la terre qui respire. Mais depuis trois ans, le vin ne se vend pas. Suite aux vendanges 74, la Coopérative a versé à Rémy 15.000 F pour l'année, en six acomptes. On lui a acheté son pinard 0,90 F. le litre. Rémy règle 300 F par trimestre d'assurances et mutuelles professionnelles diverses, 2.500 F de salaires à sa petite équipe de travailleurs saisonniers, et 2.000 F d'assurances pour son matériel, soit deux tracteurs, une 4 L achetée d'occasion, une mobylette et un vieux Peugeot, lui aussi d'occasion, acquis en 1963, vous savez, un de ces véhicules branlants qui démarre à la manivelle et qui aurait pu trainer d'un comté californien à l'autre les Oakies de Steinbeck...

Rémy cultive un jardin et élève des lapins, il chasse un peu. Depuis trois ans, sa mère et lui vivent en grande partie sur leurs économies : « Mais ça va pas durer, hein, jusqu'à quand ? Et après ? Comment ferons-nous ? ». Les vendanges 75 n'ont pas été bonnes. A peine 200 hectos. Son vin est stocké mais Rémy n'a pas encore touché un centime. Au bout de neuf



Au lendemain de la fusillade de Montredon, les commentaires s'entrechoquaient dans les troquets, thermomètres du climat social, et particulièrement dans ceux situés au nord de la Loire. « Monsieur, si la France ne vend pas son vin c'est parce que les boches boivent de la bière », fulminait - personnage des bandes de Wolinski - un retraité avec tout le sérieux que lui procuraient le petit blanc à la main et le bérêt sur la calvitie. C'est terrible ce que les refoulements multiples peuvent amener comme raisonnements déconcertants...

années de friches, tout propriétaire perd son droit de plantation, droit accordé à tout possesseur d'au moins 2.000 pieds. Rémy a repris une parcelle d'un voisin. Rémy a dû payer 3.000 F de droits. « Tu peux même pas choisir ton plant, pourtant, bon dieu, la terre, c'est toi qui la connais le mieux ». Eh oui ! L'économie planifiée, venue de Paris, de Bruxelles ! Rémy parle de vie, l'étranger de rentabilité. Deux mondes, deux langages qui ne peuvent et ne se comprendront jamais ! Entre autres sources de ses malheurs, les négociants. « Ce sont des salauds, ils trafiquent, les ministres les soutiennent ; la justice ? Faudra la faire nous mêmes », tempête Rémy. Un viticulteur du commando contre Ramel, à Meximieux, témoigne : « Regarde mon pantalon, ça expliquera tout, il a reçu quelques giclées de leur colorant. C'est un liquide rouge vif, épais comme du sang. J'ai déjà vidé des cuves ailleurs mais cette fois, je crois que mes chaussures sont fichues. Et quand on pense que le marchand parisien est inondé de cette poisse... » (1). « Sais pas comment ils peuvent boire de telles saloperies, les Parisiens », s'interroge Rémy. Car la chimie, ça non plus, ça ne passe pas chez Rémy, c'est comme un coup de poignard.

A ces viticulteurs, on leur a dit d'investir dans la vigne et maintenant, on les prie de se débrouiller avec leur production sur les bras. « Les promesses, ça dure depuis des années, on en peut plus », soupire Rémy. Des années... Les souvenirs surgissent. Il y a pas si longtemps, le cheval labourait encore... « Avant, raconte Nanette, on partait un mois en vacances, à 15 km d'ici. On emmenait le cheval et une bonne de notre vin et on s'installait au bord de la mer dans une petite maison ». Aujourd'hui ? « Ils ont construit des villas, des trucs en béton pour les touristes,

La télé, les radios, la presse sérieuse ont tout dit sur Montredon. D'abord, on a parlé d'honorables policiers tirés comme des lapins, ensuite on a parlé de malaise, on a montré des graphiques dans une avalanche de chiffres. On a eu droit au marathon de Bonnet qui suait comme le Manken-Pis. On a compulsé les archives et agité l'épouvantail de 1907, un millésime qui a gardé son piquant. Oui, on a tout dit, c'est-à-dire rien. Et reste, dans la tête du Français cirrhosé moyen, l'image du viticulteur comme un casseur, fauteur de troubles.

« on est plus chez nous », complète Rémy. « Et puis, nous les viticulteurs, on est pas les seuls, les pêcheurs, on les supprime, le poisson ne se vend pas, à Agde, à Sète, partout, faut le rejeter à la mer. Ce sont des Sociétés qui l'importent de l'étranger pour le mettre en conserves ». La conclusion ? « Il veulent nous faire crever, tous ! ». Dans les feux de la conversation, lentement, un mode, un rythme de vie se dessinent, si proches. Les vieux parlent encore la langue doc. « Le patois, entre nous », s'excuse presque timidement Nanette. Les félibres remercient Jules Ferry pour l'assassinat d'une langue riche qui propose, elle, une quinzaine de nuances autour du mot aimer !

La terre est rocailleuse, sèche. Le problème de l'eau est crucial pour les petits propriétaires. « Un forage, ça coûte dans les trois millions, et tu peux le faire à condition que toutes tes parcelles soient rassemblées, sinon, ça vaut pas la peine ». Terre d'oc, terre brûlée, terre indomptable... Un filet d'eau traverse Servian dans un canal. Les berges, larges, servent de routes. Mais parfois, le torrent gonfle, comme en 1966. L'eau déborde, atteignant 2 mètres dans le garage de Rémy. Durant plusieurs heures, Rémy maintiendra hors de l'eau la tête du cheval pour l'empêcher de se noyer. Les dégâts furent importants, il n'y eut pas d'indemnités. Une inondation, un moteur qui claque, ce sont les petits imprévus, bien sûr ! Mais qui se retrouvent implacables dans le budget dont le quotidien doit s'accomoder...

**L**ES municipalités ont installé dans chaque village du Languedoc-Roussillon un haut-parleur. A tout moment, vous pouvez apprendre que « le marchand de bonbons est arrivé sur la place » ou qu'une manif a lieu à Béziers.

Juste pour Servian, trois cars spéciaux furent loués. La nuit du mercredi 3 au jeudi 4 mars fut chaude dans le Midi viticole. Elle le fut à Servian où la perception fut plastiquée et les dossiers et les mobiliers répandus dehors et incendiés. Et puis, il y eut Montredon. Cela n'étonna personne. En septembre dernier, Rémy me l'avait dit : « S'ils continuent à nous emmerder, les fusils sortiront ». Que Fourcade traite d'émeutiers et d'imbéciles les viticulteurs en colère, est demeuré en travers de la gorge de Rémy : « Ils te le disent, que t'es con, carrément, mais t'es un bon contribuable ! »

1907. Nanette s'en souvient : « Mon père m'avait juché sur ses épaules pour que je puisse voir la foule, à Béziers, la cavalerie a chargé, nous avons couru ». 1907 : ça reste vivace dans les mémoires, et il faut bosser au « Point » pour y renifler une légende (2)... 1907, c'est l'année où la crise viticole atteint son sommet. Des manifestations rassemblent des centaines de milliers de personnes, avec Marcellin Albert, cafetier d'Argelliers, et Ernest Feroul, médecin et maire socialiste de Narbonne comme porte-parole. 1907, c'est la grève de l'impôt décrétée et 442 démissions de conseils municipaux. 1907, c'est un peuple colonisé qui rencontre son unité et son identité. C'est également la répression dirigée par Clémenceau, et 500 soldats fusillés pour avoir retourné les armes contre leurs chefs. On ne bricolait pas !

**C**ERTAINS gauchistes citadins croiront que le fantôme de Guévara rôde, la nuit tombée, entre les ceps et qu'il traque autre proie que le sanglier. A chacun son cinéma. Mais il serait malvenu et déplacé - en tout cas malhonnête - de venir chez les vigneronnes les aiguiller sur son catéchisme. Au contraire, il faut les écouter, des gens d'Oc, et accepter leurs contradictions. Le machisme marche fort et si les troubadours ont un côté bohème sympathique, l'amour courtois qu'ils chantaient n'est pas marrant. Ecouter, n'est-ce pas le début de la tolérance ? Rémy n'a jamais lu Robert Lafont ni Yves Rouquette, mais il a très bien compris que son pays était bradé. Et il le refuse, à sa manière. Rémy n'est pas militant, mais il peut parler pendant des heures de sa terre, avec affection. C'est pas révolutionnaire, ça ?

L'histoire de Rémy et de Nanette est banale, elle rejoint celle de dizaines de milliers d'autres viticulteurs. Quand ils s'apercevront que vivre au pays implique la destruction de l'Etat français, faudra parier pas cher les os des Kiravi et compagnie. Ce n'est pas un hasard si l'Occitanie se lève au moment où la civilisation industrielle titube. Ponia peut expédier ses escadrons de tueurs à gages, en hélicoptères et en auto-mitrailleuses (3). En face, n'est plus seulement une poignée de chevelus qui agitaient, en 1971, sur le Larzac, la croix occitane. En face, c'est un peuple. Mais sans doute nos mutants de l'attaché-case, entre un cocktail mondain et une interview, s'imaginent-ils qu'il n'y a plus de peuples ?

Oui, j'éprouve de la vive sympathie envers ces gens d'Oc. Mes racines sont franc-comtoises et l'hexagone me file la claustrophobie...

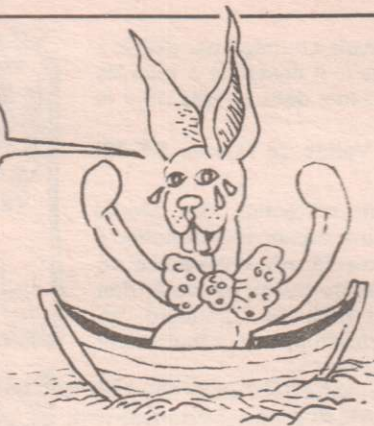
Christian Treillard

(1) « Le Midi libre », 2 mars 76.

(2) « Le Point », N° 181.

(3) Qu'en pensent les ouvriers syndiqués de Berliet ?

**ABONNEZ  
VOUS!**



On vous l'a déjà expliqué des tas de fois, mais tant pis, revenons-y encore un coup. « La Gueule Ouverte » fonctionne sans subventions aucune, sans mécénat ni soutien financier. Cas extrêmement rare dans la presse engagée. Cette situation nous laisse une totale liberté mais nous rend extrêmement fragiles... Nous dépendons entièrement des rentrées d'argent des NMPP, remarquable mais implacable organisation de distribution de la presse en France. En temps normal, quand tout se passe bien, ces tardives mais régulières rentrées (ponctionnées de 50 % par le distributeur pour ses frais) nous permettent de ne pas avoir de dettes auprès de nos fournisseurs et de rétribuer modestement les collaborateurs à qui aucun fromage extérieur ne permet d'être bénévoles. Quand tout va bien. Mais il suffit qu'il y ait des vacances universitaires, du mauvais temps, enfin un incident qui affaiblit la vente en kiosque ou quelque événement extérieur imprévu (ce mois-ci, la catastrophe, c'est le retour de tous les invendus outre-mer pour un an), et le chèque des NMPP est minable sinon absent. Les traites du marchand de papier ou de l'imprimeur, elles, ne subissent ni retard ni réduction..

Ce que je vous demande, ce n'est pas de nous faire la charité. Je vous demande seulement de nous marquer efficacement votre soutien en vous abonnant : un exemplaire envoyé à un abonné nous revient presque deux fois moins cher qu'un exemplaire vendu chez le libraire ou au kiosque. Si le nombre de nos abonnés (un peu plus de deux mille aujourd'hui) doublait rapidement, nous serions tranquilles pour quelques mois, foin des angoisses qui me minent. Le jour où nous fonctionnerons entièrement sur abonnements, je suis sûre que ce sera la fin de mes insomnies...

ISABELLE

Abonnements : 1 an (52 numéros) : 180 F ; 6 mois : 95 F ; 3 mois 50 F. Par chèque bancaire ou postal, ou par mandats, à l'ordre des Editions Patatras, 8, rue de Condé, 75006 Paris.

## SUR LE TERRAIN

### ANTIMILITARISME PRIMAIRE

● Le collectif national des Comités de Lutte des Objecteurs s'est réuni à Tours les 6 et 7 mars. Les CLO ont affirmé à cette occasion leur refus des procès isolés et individualisés d'objecteurs engagés collectivement et politiquement. Ils feront de ces procès des tribunes ouvertes à leurs revendications et à leur lutte. Les CLO exigent l'arrêt des poursuites contre les antimilitaristes et, avec l'abrogation du décret de Brégançon, un droit véritable à l'objection.

Contact : CLO, BP 103, Paris 75522 Cedex 11.

● Dominique Distler, condamné à deux ans de prison pour refus d'obéissance, a commencé le 8 mars une grève de la faim. On lui avait appliqué arbitrairement une mesure d'isolement depuis début janvier. Ecrivez-lui : Prison Montluc, rue Jeanne-Hachette, 69003 Lyon.

● Thierry Aucher, membre d'I.C.I. (Insoumission Collective Internationale) continue sa grève de la faim commencée le 20 février. Il se déclare « insoumis pour des raisons de non violence » et est actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Gradignan. Ecrivez-lui aussi : T. Aucher, Maison d'arrêt de Gradignan, 33170 Gradignan. Si vous voulez prendre contact avec le comité de soutien qui commence à s'agiter : P.-Y. Bonneault, Gare de Druye, 37190 Azay le Rideau.

● Bernard Lefever est incarcéré depuis le 8 mars au camp militaire de Souges à Bordeaux. Motif : insoumission. Comme une quarantaine d'objecteurs depuis 1972, il travaillait en vallée d'Aspe dans les Pyrénées pour aider les petits paysans. Les agriculteurs montagnards de la vallée ont affirmé leur volonté d'œuvrer avec les objecteurs de conscience pour obtenir la libération de Bernard. Soutien à Bernard Lefever : Pierre Legrand, CCP 4609 43 Lille. Comité de soutien : GEP, maison Lagahe, Accous, 64490 Bedous. (Information : « La République des Pyrénées » 11 et 13 mars).

● TOULON : le CLICAN (Centre local d'information et de coordination pour l'action non violente) a changé d'adresse : BP 253, 83053 Toulon Cedex. Tél. (94) 98.41.02.

● Session de discussion sur le « texte d'orientation politique » du Mouvement pour une alternative non violente (MAN), du mardi 30 mars au soir au dimanche 4 avril à midi. Participation aux frais : 100 F (dont 50 à l'inscription). Renseignements : centre de rencontre « Les Circauds », Oye, 71610 Saint Julien de Civry.

● PARIS : les étudiants et les lycéens de la région parisienne qui voudraient participer avec un groupe de non-violents, à une campagne d'information pour l'objection de conscience dans les lycées et dans les facs, peuvent prendre contact avec Xavier Rey-Coquais - 56, av. de Choisy - 75013 Paris.

## COURRIER

Christian Bonnet, ministre de l'Agriculture, vient de désigner un « Monsieur qualité des aliments ». Edouard Mathieu est désormais à la tête d'une « direction de la qualité », chargée de coordonner les actions de contrôle des produits menées par les services vétérinaires, de répression des fraudes, de protection des végétaux et d'attribution des labels (six mille employés au total).

Au cours d'une émission d'Anne Gaillard sur France-Inter, Christian Bonnet s'est expliqué de façon édifiante sur sa conception de la « qualité ».

Toute personne se trouvant à l'écoute des ondes de France-Inter, en cette matinée de fin janvier, a pu assister à un débat fort édifiant.

Question posée, par téléphone, par M. Albert Greiler, Ingénieur, Conseil Technique et chercheur en recherche scientifique, défenseur du monde paysan depuis 20 ans.

« Monsieur le Ministre, nous vous supplions d'écouter enfin ce cri public qui monte de toute la France : nous voulons savoir ce que nous mangeons, nous voulons que les organismes de défense des consommateurs soient aidés, nous voulons entendre parler à la radio et voir à la télévision le monde paysan qui s'efforce à travailler correctement, nous en avons assez de la pollution chimique de nos assiettes ».

Réponse (résumée) de M. Christian Bonnet :

« Je suis d'accord sur la nécessité d'une alimentation saine mais, là comme ailleurs, le maximalisme est dangereux... Exemple, les Américains qui, à force de

ne manger que des produits emballés sous plastique, ont perdu toute immunisation ; en agriculture biologique, il faut là aussi se garder de tout maximalisme ; l'agriculture biologique c'est bien, mais entre une agriculture qui n'utiliserait aucun engrais et l'abus des engrais ou des pesticides, il existe sans doute une très honnête mesure, et le rôle du ministre c'est de faire en sorte qu'il y ait cette mesure et qu'on ne tombe ni dans l'excès de productivisme qui a marqué ces dernières années... je suis le premier à le reconnaître..., ni dans l'excès rétro... en dépit de la mode rétro... qui tendrait à nous ramener à une agriculture dont les rendements étaient les plus misérables de l'Europe avant 1914 et, l'on peut dire, jusqu'en 1945.

J'ajoute que les tenants de l'agriculture biologique refusent les vaccinations animales, ce qui ne me paraît pas être un procédé qui aille dans le droit fil des préoccupations des consommateurs ». Fin de citation.

Opinion des agriculteurs biologiques et des consommateurs de leurs produits : Monsieur Christian Bonnet, bien que ministre, ne sait pas tout et commet des erreurs ; si, au cours du débat en référence, Madame Anne Gaillard lui a proposé de venir avec elle faire les courses pour constater les défauts d'étiquetage, puis de venir faire la cuisine avec elle pour voir dans quelles proportions le morceau de viande « chimique » réduit à la cuisson en produisant de l'eau, nous proposons à notre tour à Monsieur le Ministre de visiter une exploitation en culture biologique pour apprendre que ceux qui travaillent correctement emploient des engrais... mais naturels, des insecticides... mais à base de plantes, pour constater que les rendements obtenus sont souvent supérieurs à ceux de la chimie, pour apprendre que le bétail non vacciné se porte bien... et le paysan aussi !

Christian Delecuillerie  
(pour le groupe départemental Nature et Progrès, Saint-Amand, Cher)

● LYON : une section locale de l'Union Pacifiste de France vient de se créer. Permanence tous les vendredis de 18 à 19 h 30, 13, rue Pierre Blanc, 69001.

● RENNES : le collectif rennais antimilitariste peut être contacté à la librairie « Le monde en marche » - rue Vasselot, 35100 Rennes.

### DEUX CENT MILLE SIGNATURES CONTRE LA PEINE DE MORT

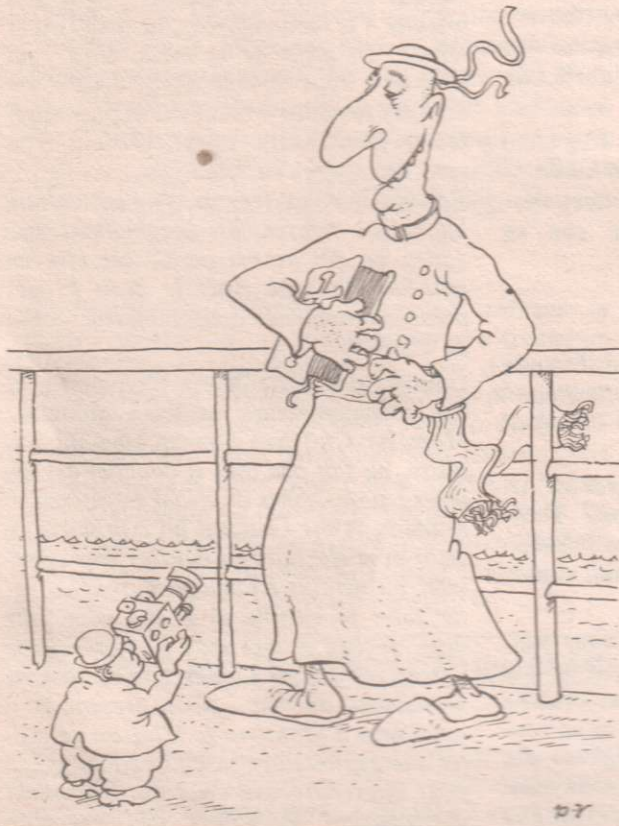
A l'occasion d'un fait divers récent, une partie réactionnaire de la population se souvient qu'elle possède une législation ignoble. Elle réclame par l'intermédiaire des mass média, l'application rapide de la peine de mort à propos du meurtre d'un enfant de Troyes.

Mais qui sont ces gens qui entendent faire leur propre justice et tuer ? Ceux qui vendent des A.M.X., des Mirages, effectuent des tirs nucléaires ! Ceux qui laissent proliférer, même encouragés, des industries dangereuses.

Il faut abolir la peine capitale en France, un des derniers pays à l'appliquer (avec le Chili, l'Iran, l'Espagne...)

Cette pétition a été signée par 657 personnes de Villemomble, Pavillons-sous-Bois, Bondy et Aulnay. Rappel : Envoyez vos pétitions à la G.O., 8 rue de Condé, 75006 Paris, qui se charge de les centraliser.

# SUR LE TERRAIN (suite)



## LUTTE ANTINUCLÉAIRE

● En réaction contre la récente hausse de 15 % des tarifs de l'électricité, Régis Pluchet, de « Combat non-violent », lance un appel pour une autoréduction de 15 % des factures EDF. « Si notre action et notre recherche à tous veulent avoir un sens, refusons de capituler devant la planification de nos vies par les technocrates, refusons tout de suite l'augmentation de l'EDF ». En attendant que se forme une coordination pour l'information sur l'autoréduction, écrire à Jean-Michel, Le Moulin de l'Homme, St-Gemmes-d'Andigné, 49500 Segré.

● Les Amis de la Terre de Lille préparent actuellement une exposition sur le nucléaire. Elle comportera 12 panneaux de 120 x 83. Chacun de ceux-ci étant lui-même divisé en deux parties. Il s'agirait d'une impression en deux couleurs. Cette exposition va être faite en 200 exemplaires. Ce travail nous demande beaucoup de travail ; il serait souhaitable que tous les groupes désirant avoir cette exposition nous passent commande le plus tôt possible. Voici les tarifs. Exposition simple, les 12 panneaux : 100 F. Exposition recouverte d'un film plastique (donc lavable) : 200 F. Il est indispensable que des arrhes nous soient versées à la commande.

Les Amis de la Terre, 51, rue de Gand, 59000 Lille.

● MONTJEAN-SUR-LOIRE : un Groupement Foncier Agricole vient d'être lancé afin de racheter les terres convoitées par EDF pour la construction de sa centrale. Il démarre en flèche. Déjà 36 hectares d'acquis, et 15 000 F en numéraire. Toute personne désirant participer au GFA peut envoyer 100 F (ou multiple de 100) avec son état-civil complet et une procuration (pour que le responsable du Comité contre les risques nucléaires puisse signer les actes à sa place). Le Comité envisage d'autre part d'organiser cet été un camping gratuit avec atelier de technologies douces.

Renseignements : Comité contre les risques nucléaires, 6, av. Jeanne-d'Arc, 49570 Montjean sur Loire. Tél. 41.32.50. (voir en page centrale : Un Tricastin en pays nantais ?).

● THIONVILLE (Moselle) : Alain Savard comparait mardi 30 mars à 14 h devant la chambre 40 du Tribunal de Grande Instance de Thionville. Militant écologique, Alain Savard est — à tort, dit-il — accusé d'avoir, au retour d'une manifestation antinucléaire, « sciemment refusé de se soumettre à toutes vérifications prescrites concernant le

véhicule ou la personne », et d'avoir « outragé par gestes » des « agents de la force publique ». Il demande à tous les antinucléaires du coin d'être présents dans la salle pour le soutenir.

Contact : Comité écologique Vallée de l'Orne, BP 28, 54240 Jœuf.

● LIMOUSIN : l'Association de protection des Monts d'Ambazac a signalé au cours d'une réunion d'information à Ambazac le 11 mars dernier « l'inquiétude croissante de la population locale devant l'exploitation sauvage des sols limousins (et notamment celle de l'uranium), en contradiction avec les espoirs de développement touristique et économique des Monts d'Ambazac ».

Contact : Association de protection des Monts d'Ambazac, le Petit Coudier, 87240 Saint Sylvestre.

● TARN : une enquête d'utilité publique est ouverte du 22 mars au 21 avril inclus sur l'octroi au Commissariat à l'Energie Atomique d'un permis exclusif de recherches de mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes, dit « Permis de Vielmur-sur-Agout ». Ce permis, d'une durée de trois années, touche environ 149 km<sup>2</sup>.

La demande de ses annexes sont déposées à la préfecture du Tarn, où le public peut en prendre connaissance tous les jours ouvrables de 10 à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf le samedi. Les observations sont soit consignées sur le registre d'enquête ouvert à la préfecture, soit adressées par lettre recommandée au préfet.

● ÉPINAY SUR SEINE : un comité antinucléaire est en formation : 7, rue de Dunkerque - 93800.

## TUTTI FRUTTI

● CHAMBÉRY : un journal sur la désobéissance civile essaye de voir le jour. Il se propose d'être à la fois : un carrefour d'idées et de débats, un bulletin local de liaison entre les groupes et les individus, un moyen de diffuser la désobéissance civile. Il voudrait être gratuit et largement diffusé. Si vous voulez vous servir du journal pour faire passer des informations, envoyez-les sur papier distinct de la lettre d'accompagnement à Jacques Varret et Bruno Goguet - 70, rue Croix d'or - 73000 Chambéry, en précisant si vous voulez garder l'anonymat.

● GERSTHEIM (Bas-Rhin) : colloque du 2 au 13 avril sur la pollution de l'eau et la protection des zones humides. Organisation : Fédération des Jeunes pour la Nature, Association départementale du Bas-Rhin. Secrétariat : J.-F. Gerak, 3, rue du Maire Wust, 67150 Gerstheim.



● L'Institut de Koionologie (sic) organise en collaboration avec « Contact-Education » une série de séminaires dont le but est une meilleure connaissance des mécanismes relationnels « afin de créer une harmonie tant du point de vue sociologique, biologique que psychologique ». Renseignements : « Contact Education », 22 rue du Fg du Temple, 75011 Paris.

● Le numéro 35 du « CAP », journal des prisonniers, est en vente dans les kiosques. Au sommaire : l'affaire de Troyes, le viol, etc. Prix : 2,50 F. Comité d'action des prisonniers, 15 rue des Trois Frères, 75018 Paris.

● Pierre Sanna, prisonnier à Fresnes (voir G.O. N° 96, p. 15), a interrompu sa grève de la faim au neuvième jour : la confirmation de son alibi a été obtenue par son avocat.

● « L'Alternative douce et ses technologies », brochure de 25 pages éditée par la Société d'étude et de protection de la nature en Loir-et-Cher, 9 ter Chemin des Landes, 41000 Blois. Un panorama rapide mais clair et sérieux des diverses techniques douces. Bibliographie très complète. Prix : 6 F. En vente à la librairie Parallèles, 47, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. En vente aussi à cette même librairie : « Practical Self Sufficiency » et « Undercurrents », excellents journaux anglais qu'on a signalés dans la G.O. N° 96.

● Vient de paraître : le numéro 3 du « Pigeon Voyageur », le « canard » du respect de la vie. Articles et documents édifiants contre la vivisection. Prix : 1 F (ou plus). Le « Pigeon » bat de l'aile, alors abonnez-vous : 6 F (ou plus !). Défenseurs de la Vie et Amis de la Terre, 16 rue de l'Université, 75007 Paris. Chèques bancaires ou postaux à l'ordre de J. Dahan, CCP Paris 25 036 03 N. On peut aussi envoyer des timbres.

● « Gardarem lou Larzac », journal des paysans, du Comité millavois de défense et des Comités Larzac. Le N° 9 est paru : le Larzac devant le Conseil d'Etat, appel de la région au gouvernement, etc. Prix : 2 F. Abonnement un an : 20 F (soutien : 40 F). Colette Courtin, Pierrefiche du Larzac, 12100 Millau.

## UN SUISSE SE BAT CONTRE L'AUTOROUTE BAYONNE-PAU

Le journaliste suisse Franz Weber, célèbre pour ses combats écologiques aux quatre coins de l'Europe (1), lance une « bataille de l'Adour ». C'est ce qu'il a annoncé jeudi dernier au cours d'une conférence de presse à Paris. Sa cible est l'autoroute A64, qui devrait relier Bayonne à Pau en longeant l'Adour sur une trentaine de kilomètres, et le Gave de Pau sur une vingtaine.

En compagnie d'un des animateurs du Comité de défense de la Basse Vallée de l'Adour et des Gaves, Franz Weber a accusé : cette autoroute va défigurer à jamais une région de toute beauté ; elle va détruire les meilleures terres agricoles de la contrée, et ruiner des centaines d'agriculteurs ; elle accroît les risques d'inondation en empêchant l'écoulement des eaux quand l'Adour est en crue. La population est farouchement opposée à ce tracé. Douze maires des communes touchées ont adhéré au Comité de défense, après décision à l'unanimité des conseils municipaux.

Cette autoroute ne se justifie même pas sur le plan économique : « l'aménagement, même partiel, en voie express de la nationale 117 suffirait amplement, et pour longtemps, à écouler le trafic de Pau à Bayonne pendant les deux mois d'été. A fortiori les dix autres mois. » Si, coûte que coûte, on veut construire une autoroute, il serait beaucoup plus rationnel de la faire passer plus au nord, par Saint-Geours-de-Maremne. (Reste à savoir ce qu'en penseront les riverains...)

Franz Weber et le Comité de défense ont choisi de mener une action « responsable » et légaliste. Le journaliste suisse vient d'écrire à Giscard. Un extrait de sa lettre : « Je sais combien vous êtes attaché à cette région et aux beaux sites en général. Le monde entier vous a applaudi lorsque vous aviez sauvé au pied de Notre-Dame, les berges de la Seine, d'une route express. Le monde entier vous applaudira si vous sauvez la Basse Vallée de l'Adour et des Gaves de la défiguration par une autoroute que rien ne justifie. »



Le responsable du Comité de défense entend rester « apolitique », « au-dessus des partis ». Est-ce la meilleure manière de mener ce combat ? Est-ce en tout cas une raison pour n'avoir pas jusqu'ici engagé d'action commune avec la dynamique Sepanso (Société régionale de protection de la nature), sous prétexte, cela a été dit à mots couverts au cours de la conférence de presse, que celle-ci serait trop « engagée » ? Espérons que ce mutisme et cette peur de la compromission vont cesser au plus vite.

L.S.

(1) Il vient de publier aux éditions Jean-Jacques Pauvert un livre, « Des Montagnes à soulever », qui conte d'une façon quelque peu narcissique mais toujours vivante ses multiples combats passés et présents : Engadine, Alpilles, vignoble de Lavaux, Ouchy... Weber y prend parti de manière très énergique contre les centrales nucléaires. Il conclut ainsi son livre : « Je pèse mes mots en déclarant que chaque gouvernement qui tolère sur le sol de son pays l'implantation de centrales à plutonium est dans l'illégalité. Car il prend une responsabilité qu'il ne peut pas assumer. C'est à nous de passer aux actes. Nous sommes en état de légitime défense. »

## SAUVONS LES BÉBÉS PHOQUES

L'opération « Sauvons les bébés phoques », menée par la Fondation Greenpeace, les Amis de la Terre et le Projet Jonah, a eu lieu, malgré la tempête, sur la banquise du Labrador (Canada). Les écologistes ont affronté les chasseurs le mercredi 17 mars. Le gouvernement fédéral canadien a saisi un hélicoptère du Fonds international pour le bien-être des animaux, qui amenait les écologistes sur la banquise. Mais ces derniers ont quand même pu sauver du massacre plusieurs dizaines de bébés phoques. A l'approche du brise-glace norvégien « le Helströns », les écologistes ont saisi les bébés phoques à bras-le-corps afin que le bateau ne les écrase pas sur son passage.

L'expédition a acquis l'adhésion des pêcheurs et des travailleurs de Terre-Neuve. Ceux-ci, qui pratiquent la chasse artisanale traditionnelle et utilisent toute la carcasse des bêtes mortes, s'opposent à la chasse industrielle et meurtrière des Norvégiens. Les habitants des villages de Rawley et St Antony se sont joints aux membres de l'expédition Greenpeace pour teindre les phoques en vert afin que leur peau perde toute valeur commerciale.

Malgré cette opération, destinée avant tout à sensibiliser l'opinion publique, cent trente mille bébés phoques ont quand même été massacrés et dépecés vivants en quatre jours de temps.

Le phoque du Groenland est une espèce menacée d'extinction : de janvier à mars 1976, seulement 750 000 phoques du Groenland (*Pagophilus groenlandicus*) ont émigré de l'Atlantique Nord vers les aires de naissance des bébés phoques plus au Sud. Autrefois, 12 millions de phoques accomplissaient ce périple. C'est le massacre continu des bébés phoques pour leur fourrure qui a provoqué cette diminution très inquiétante de leur nombre. Les savants et les biologistes sont persuadés que si l'on n'arrête pas cette chasse, le phoque du Groenland aura disparu de l'Atlantique Nord d'ici à 1983. Les phoques sont tués alors qu'ils têtent encore leurs mères, avant d'être âgés de trois semaines, date du début de la mue. Leur fourrure



blanche devient alors tachée de gris et perd sa valeur commerciale. Les bébés phoques ne peuvent se défendre, ils ne savent pas encore nager. Toutes les 30 secondes, un bébé phoque est assommé, on lui tranche la gorge et la peau est arrachée. Les phoques meurent des suites du choc et du froid.

Une véritable armée de chasseurs débarque sur la banquise. En 1975, les bateaux norvégiens ont transporté environ 500 chasseurs professionnels canadiens jusqu'au cœur des territoires de reproduction avec l'aide des brise-glace canadiens. Après le départ des chasseurs, des centaines de kilomètres carrés de glace couverte de carcasses sanglantes témoignent de cette boucherie terrible.

Les Amis de la Terre, 16 rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. 261.27.90.

● **GUINGAMP (Côtes-du-Nord)**: festival inter-foyers de jeunes samedi 27 et dimanche 28 mars. Samedi : parade dans les rues, fest-noz, films, crêpes, bouffe, chanteurs... Dimanche : veillée de 21 h à 2 h du matin à la Salle des Fêtes de Goudelin, avec Maripol et des flopees d'autres artistes.

● **VALLEE DE L'ORNE**: Alain Savard était candidat écologiste dans le canton de Briey. La campagne électorale a permis d'ouvrir un débat très positif. Mais elle a coûté très cher, bien qu'Alain n'ait fait distribuer qu'un seul tract pour les deux tours afin d'éviter le gaspillage de papier. Le Comité écologique de la Vallée de l'Orne n'a pas les finances nécessaires pour payer tous les frais. Il fait donc appel à la générosité de chacun. Chèques à l'ordre de Martine Savard, Jœuf. On peut aussi commander des affiches. Renseignements et tarifs sur demande. A noter que dans ce canton la « triangulaire » du second tour n'a pas empêché le candidat de la gauche (Colette Gœuriot, communiste) de battre au finish celui de la majorité. Le candidat écologique aurait-il détourné à son profit des voix qui vont habituellement à la majorité? A l'écologie, le programme commun reconnaissant... (NDLR)  
Comité écologique de la vallée de l'Orne, BP 28, 54240 JOEUF.

● **GRENOBLE**: une quinzaine de membres du Comité autonome de chômeurs de l'agglomération grenobloise (voir G.O. N° 91, p. 15) ont occupé pendant trois heures mardi 16 mars les locaux de l'ASSEDIC. Après avoir distribué des tracts, ils ont eu une réunion avec les représentants du personnel du comité d'entreprise, qui ont reconnu le bien-fondé de l'intervention du comité tout en contestant son efficacité (« tout cela ne peut se résoudre qu'à l'échelon national »). Le personnel a déclaré publiquement qu'il comprend et soutient la lutte des chômeurs.  
Comité autonome de chômeurs de l'agglomération grenobloise. Permanence les mercredis à 20 h 30 au 4 rue Hector Berlioz, 38000 Grenoble.



## LE CLAMPIN LIBÉRÉ

Le numéro 17 (mars 76) est paru - 1,50 frs. abonnement 1 an 20 frs. Chèques libellés au nom de Hvé Jérôme CCP 702075 - Lille. envoyés à Barbry Annick 129 rue Saint André. 59000 - Lille.

Les Amis de la Terre (Groupe parisien et "bureau") cherchent un local. Faire offres 16, rue de l'Université. 75007 Paris. - tel: 261.27.90.



● **PARIS**: le premier contre-salon de l'auto est ouvert de 10 à 18 h tous les jours jusqu'au dimanche 28 mars inclus, Maison Internationale de la Cité Universitaire, 19, bd Jourdan, 75014. Entrée gratuite. Thème de ce contre-salon, dû à l'initiative de Georges Krassovsky: « l'automobile doit servir et non asservir ».

● **PARIS**: « les diverses écoles de végétarisme », conférence d'André Gaillard, mercredi 24 mars à 19 h 30. « Les différentes façons d'entretenir l'humus de la compost », conférence d'André Birre, mercredi 31 mars à 19 h 30. Ces deux exposés ont lieu dans le cadre des « entretiens université verte » de Nature et Progrès, au 45 rue de Lisbonne, 75008. Participation aux frais: 7 F minimum. Nombre de places limité, s'inscrire à l'avance. Tél. 227.61.74.

● **PARIS**: un centre de femmes est ouvert dans le quartier des Halles. C'est le GLIFE (Groupement de liaison et d'information femmes et enfants), 7 rue des Prouvaires, 75001. Tél. 233.74.47. Il ne s'adresse pas seulement aux femmes regroupées à l'intérieur de mouvements, mais à toutes celles ayant envie de lutter pour changer leur condition. On y trouve les activités suivantes: cafeteria, atelier-vidéo, salle de réunions, bibliothèque féministe, consultation juridique... Un bulletin mensuel est publié. Réunion d'information le mercredi à 20 h 30.

● A la suite d'un article paru dans « Libération » s'est créé un réseau d'éducation parents-enfants. De nombreux groupes se sont formés tant dans la région parisienne que dans les « régions ». Coordination: Hélène Petit, 64 rue de l'Amiral Roussin, 75015 Paris. Tél. 532.28.49. Pour en savoir plus, lisez « Libération » tous les matins.

● **CHILLY-MAZARIN**: le club écologique de la MJC vient de créer une coop de bouffe bio. Il organise aussi en avril un mois sur l'écologie. Renseignements: MJC, 18 rue de Savigny. Tél. 909.01.87. Réunions les mardis et vendredis à 20 h 30.

● **NORD**: des coopératives alimentaires naissent un peu partout: Lille, Villeneuve-d'Ascq, Mons, Dunkerque, Arras, Hénin, Beaumont. Pour tous contacts ou initiatives, joindre Denis Pimor, résidence H. Bouchez, 59650 Villeneuve d'Ascq.

## LORIENT

"Cinquième congrès du mouvement Nature et Vie les 27, 28 et 29 mars, au palais des congrès.



Au programme: Technologies douces Agriculture biologique Alimentation Relaxation

Programme complet et bulletin d'inscription contre une enveloppe timbrée. Nature et Vie, 13, rue du village Kervénanec. 56100. Lorient. tel (97) 64.26.57

● **SAVERNE (Bas-Rhin)**: « écologistes, libertaires, antimilitaristes de la région, où vous planquez-vous ? Il y a un tas de trucs à faire ». Daniel Limon, 12, rue de Saverne, 67700 Eckartswiller. Lundi, mardi, mercredi après 19 h.

● **VAL-DE-MARNE**: « cherchons contacts dans le Nord Val-de-Marne pour action sur environnement, transports, piétons et deux roues ». Massip, le Terroir C1, 44 bis, avenue Rabelais, 94120 Fontenay. Tél. 875.63.70.

● **Les Amis de la Terre** recherchent des traducteurs bénévoles anglais-français. Contacter Josiane Duédal - 16, rue de l'Université - 75007 Paris. Tél. 261.27.90.

● **L'association Communes** a besoin d'un maçon compétent et intéressé par son projet, pour le collectif de jardinage et paysagisme qu'elle a lancé. Téléphoner le soir au 858.44.40. Par ailleurs, deux personnes liées à Communes désirent créer un collectif de travail ou/et de vie. Ecrire à Patrick Ruiz et Yvonne Astier - 80, rue Alexis Lepère - 93100 Montreuil.

● **Stages de tissage, filage et teintures végétales**, par groupe de six personnes maximum. Participation active de tous à la conduite du stage. Prix: 30 F par jour, plus le prix de la laine utilisée. Hébergement en chambre: 8 F par jour. Possibilités de camper et d'utiliser la cuisine pour 5 F par jour. Renseignements et inscriptions: Michèle Bethery - Vault de Lugny - 89200 Avallon.

● **Noyau communautaire** (trois personnes) non-violent et hygiéniste, en Corse, désire aider, par les moyens à sa disposition (adresses, renseignements, conseils et références) la venue de nouveaux éléments dans la région. Est prêt à soutenir tous ceux, croyants ou athées, jeunes et moins jeunes, qui sont animés d'un haut idéal de fraternité humaine et du désir de pratiquer le « partage » sous toutes ses formes (compréhension mutuelle, entraide désintéressée, coopération communautaire, etc.). Ecrire en donnant le maximum de renseignements sur motivations, optique, options, projets, réalisations, succès, échecs, etc. Pour un Monde à l'Echelle Humaine. Joindre enveloppe timbrée et 3 F (frais de fonctionnement de l'association et page d'annonces).  
PMEH - B.P. 9619 - 75923 Paris Cedex 19.

● **Envoi en nombre d'imprimés: solution coopérative.** Pour expédier un imprimé il en coûte maintenant 50 centimes pour le timbre, plus 14 centimes pour la manutention (pliage, adressage, timbrage) soit 64 centimes par pli. En partageant les frais à quatre, il suffit de 16 centimes par imprimé. Il ne doit pas dépasser le poids de 5 grammes ni le format 21 x 29,7. Faites un essai: Daniel Fargeas expédiera votre imprimé en même temps que son catalogue des fiches écologiques, son catalogue des annuaires A.A.A. et sa liste des fiches pédagogiques. Votre imprimé sera adressé aux correspondants qui figurent sur les fiches Annuaires de l'Agrobiologie et de l'Artisanat (A.A.A.), ou, si vous préférez, aux adresses que vous possédez déjà. L'envoi sera fait à la date de votre choix. Envoyez un spécimen de votre imprimé, pour accord, avant d'envoyer tout le paquet à Daniel Fargeas - Vingrau - 66600 Rivesaltes. Tél. (68) 59.40.89.

« La Gueule Ouverte »  
fondateur: Pierre Fournier  
rédacteur en « chef »: Arthur  
directrice de la publication: Isabelle Cabut  
maquette: Philippe  
virgules, accents et parenthèses: Laurent Samuel  
relations extérieures: Martine Joly  
relations intérieures: Fifi  
documentation: Françoise  
administration: « les éditions PATATRAS ! »  
société de presse au capital de 2100 F  
8, rue de Condé, 75006 Paris. (tél.: 033.47.02)  
dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 1976  
imprimerie: « Les Marchés de France »  
44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris  
distribution N.M.P.P.

abonnements: un an: 180 F; 6 mois: 95 F  
trois mois: 50 F par chèque bancaire,  
chèque postal ou mandat adressé aux éditions  
Patatras, 8 rue de Condé, 75006 Paris



Vert.  
Descendre dans le vert.  
S'immerger,  
se fondre dans le vert...



**E**cologiste avant la lettre, c'est dans le vert qu'elle commença à se reprendre, qu'au plus profond de l'adversité germa pour elle la promesse d'une nouvelle vie. Le vert, c'était comme une lumière d'eau calme, la torpeur bienheureuse de l'opium - la *mort fine* -, l'extase abyssale de l'étang chimérique, la mare amniotique où, interprétant son désir, la renvoie la mère-analyste, confiante qu'elle ne s'y perdra que pour mieux s'y retrouver, qu'elle ne s'y abolira que pour renaître. Et la jeune fille renaît effectivement à la vie : miracle planifié, premiers éléments d'une théorie de la résurrection.



Et aussi conte de fée, conte moderne s'il en est. Marguerite Séchehaye, le *Journal d'une Schizophrène*. Sa ressuscitée, l'auteur l'a bien entendu nommée *Renée*.



Vingt-cinq ans plus tard, le mythe se déploie dans sa souveraineté. Renaître n'est plus le privilège de quelques schizophrènes exceptionnellement chanceux (les autres, presque tous, s'enfonçaient plutôt dans la mort vivante, la psychiatrie asilaire zombifiait en série). Les antipsychiatries ont repris le schéma de Madame Séchehaye : *régression* au stade foetal et retour en sens inverse. C'est presque devenu l'itinéraire obligé de toute expérience psychotique réussie : heureux celui qui, échappant à des soins intempestifs, a pu regagner ce lieu nodal de son histoire où celle-ci s'est infléchie, où les abus de l'entourage, de la famille, de la société, l'ont déviée de sa trajectoire originelle et l'ont fourvoyée dans les marécages d'une *normalité* plus morbide qu'une maladie.



La folie est devenue espérance. Nous (et pas seulement ceux qui professionnellement s'y frottent, à la folie) - nous sommes de plus en plus nombreux à étouffer dans notre Moi coutumier, à éprouver notre condition comme une pauvreté, donc une dépossession, et notre rage grandit et gronde contre ceux qui nous ont fait ce que nous sommes : quatre murs en toc, notre propre prison.



Tuer le vieil homme, nous en sommes venus à le haïr. Et tuer aussi nos géniteurs, cet homme, cette femme qui nous ont faits petitement, à leur image. Les tuer en nous, les abolir, car enfin qu'avons-nous à voir avec eux ? Pour peu que je me reprenne, pour peu que je me retire du flot aveugle de l'habitude, qu'ai-je à voir avec ces

deux pantins tristes, père et mère qu'on dit, on en dit tant... Aussi loin que je porte le regard, rien à voir, non, vraiment, rien à voir avec quiconque. Le flux de la vie les a traversés, c'est tout, et m'a déposé là, comme tout un chacun. Chacun, tout bien considéré, est à soi-même sa propre origine. Autre prison, autre boulet : mon histoire. Qu'est-ce que j'en ai à foutre, de ce mauvais roman, mon histoire ? Autant le fermer une fois pour toutes, le jeter à l'oubli. Moi, là, maintenant, qu'ai-je à voir avec toutes ces vieilleries ?

(Faut dire que, quand on est analyste, psychiatre, thérapeute, le nombre de gusses qui piétinent là-dedans et qui s'y vautrent, papa maman et toute la sauce, et qui ne sortent pas de là et qui s'empêchent de vivre avec ces histoires, ce qu'on a envie de leur dire mais enfin arrêtez un peu avec vos conneries, à votre âge qu'est-ce que vous en avez à foutre, vous pouvez pas tirer là-dessus et commencer à vous occuper d'autre chose ?)

Alors : renaître. Tuer le vieil homme. Gommer le père institué, larguer son histoire. Être à soi-même sa propre origine : revenir au point zéro, s'effacer dans la régression, renaître à neuf, pur, libre, triomphant. Exaltante parthénogénèse.

L'idée, elle, n'a rien de neuf. Il y a d'illustres précédents : Orphée, Jésus, tant d'autres, ont trouvé le chemin des enfers et en sont revenus. De tout temps, en tous lieux, des sociétés ont conçu des drames initiatiques à cette image : mourir pour renaître autre. Un *chaman* de qualité, ordinairement, il n'accède à ce titre qu'en mourant à soi-même, entendez qu'il vit réellement la mort de son corps, il se démembré, il se décompose, il est parfois dépecé par des bêtes sauvages (ou, comme Orphée, par des bonnes femmes saoules) pour renaître transfiguré.

Il y a dans cette initiation du chaman, les psychanalystes comme les ethnologues l'ont depuis longtemps remarqué, quelque chose de la schizophrénie. Le schizophrène a dans ses grands jours des expériences analogues : on dirait qu'il ne peut supporter la castration symbolique, le marquage insistant qu'en toute occasion, dans ses rites et dans tous les échanges institués, la société effectue sur chacun de ses membres - façon d'affirmer et de répéter : il est des nôtres... Cette petite cou-

pure - la circoncision en est la pratique la plus transparente - cette petite coupure le disloque, cette mort partielle (*métonymique* : la partie pour le tout) le renvoie au chaos. Retourner à l'indifférencié; replonger dans les limbes en-deçà de l'angoisse de qui vit dans le monde; c'est peut-être pour lui la voie la plus sûre : faire le mort pour échapper au danger... Il y a certes chez beaucoup de psychotiques une troublante soif de mort, un fascinant appel de la mort. Qui nous affole et que nous ne supportons guère, nous qui croyons vivre et faire bon usage de la vie. Auquel nous faisons maladroitement obstacle, incapables que nous sommes d'assumer notre propre angoisse, alors qu'il s'agit probablement d'une vocation salutaire. Car celui qui est mort à soi-même et en est revenu, et qui a par deux fois traversé l'Achéron, que peut-il redouter désormais ? Le schizophrène, quand il en revient vainqueur, c'est peut-être quelqu'un qui a dit non à la castration (qui fonde en définitive tout le commerce social) et qui a affronté les conséquences de ce refus. Quelqu'un qui, s'enfonçant dans une mort *métaphorique* où elle ne peut l'atteindre, a réussi à court-circuiter la sanction paternelle garante de l'organisation symbolique de la société.

Dans sa pratique quotidienne, le schizophrène réussi, si tant est qu'il existe, ce serait en somme une espèce de hors-la-loi décontracté, observant juste assez les usages communs pour ne pas tomber sous le coup de la répression effective, mais se foutant complètement de ces usages, de la morale et de l'idéologie qui les étayent, et les considérant sereinement du point de vue de Sirius, avec à peine une teinte d'ironie, de pitié et d'étonnement. Un personnage bien enviable, non ? un idéal de sagesse et de savoir-vivre auquel beaucoup aujourd'hui désireraient atteindre.

Oserons-nous rêver ? La psychanalyse mourra bien un jour de ses longueurs, mais ce ne sera pas sans nous laisser en mains la clé de quelques opérations majeures. Nous rêvons, oui, d'une Algèbre de la vie, d'une Alchimie libératrice... La boue de la folie, il aura fallu en laver des montagnes pour y déceler les paillettes qui feront à coup sûr notre fortune.

L'or des fous : viatique pour une renaissance.

Roger Gentis

